

# Société Historique de Tourrettes



**N°29**

**3,50€**





Pascarressa en 1949

**La SHT serait heureuse de recevoir  
vos remarques et suggestions.**

**De même tout témoignage sera le bienvenu.**

Contact : [damienbagaria@orange.fr](mailto:damienbagaria@orange.fr)

Dépositaires :

- La Presse Les Violettes -Route Saint Jean  
☎ 09 83 60 39 49

- prix unitaire : 3,50 € ou :

**Adhésion SHT et abonnement à la revue :**  
cotisation annuelle 10€

À régler dès janvier et valable pour l'année civile.

Chèque à l'ordre de la

Société Historique de Tourrettes

Moulin de Baussy 14 rue du Frêne - 06140

Tourrettes-sur-Loup

## Sommaire

Une guerre oubliée	p 4
Sépultures allemandes	p 8
La guerre a changé leur destin	p 10
Venez visiter Tourrettes	p 11
Rue des platanes	p 14
La Sainte Marie-Madeleine	p 16
Le château du Caire	p 18
Un contentieux au XVIII <sup>e</sup> siècle	p 21
Un camp scout au Caire le 15 août	p 24
Marie-Louise Isnard	p 28
Compléments cinéma N°28	p 30
Photos aérienne 1949	p 32

**Editeur : Société Historique de Tourrettes**



<http://shtourrettessurloup.com>

Edition N°29 - novembre 2021

**En couverture :**  
vue aérienne du village en 1949



Graphisme et mise en page : Claude Wucher

## Éditorial

Chers abonnés,  
n'oubliez pas de  
renouveler votre  
adhésion de 10€  
pour l'année  
2022



Les platanes de la rue éponyme.

Après un numéro spécial consacré au cinéma à Tourrettes, nous avons souhaité pour ce dernier bulletin de 2021 calquer la majorité des articles sur l'actualité du village.

Tout d'abord le devoir de mémoire : après une évocation du 150<sup>ème</sup> anniversaire de la fin de la guerre de 1870/1871 et des tourrettans tués lors de ce conflit, deux sujets en rapport avec les combats de la libération d'août 1944.

Le tourisme ensuite avec un article de juillet 1903 du journal *L'Éclaireur de Nice* qui vante les charmes de notre village. Un platane malade abattu début juillet, la Madeleine des artistes et le sujet central sur le Château du Caire, son histoire, un contentieux entre le Seigneur et les habitants, des scouts qui y campent la veille du débarquement de Provence.

L'histoire quelque peu romancée d'une tourrettane par l'un de ses descendants.

Enfin quelques petites précisions concernant le numéro précédent complètent ce bulletin que vous aurez, nous l'espérons plaisir à lire.

Damien Bagaria.



# Une guerre oubliée

Sur le Monument aux Morts du village les plaques de marbre portent le nom des tourrettans tombés lors des deux guerres mondiales et de celle d'Indochine. Contrairement à beaucoup de communes rien sur la guerre de 1870/1871. Et pourtant ce conflit a été pour notre pays un événement majeur dans sa conduite et dans ses conséquences à court et moyen termes.

## Rappel chronologique

Le 18 juillet 1870 l'Empereur Napoléon III déclare, à la suite de la dépêche d'Ems<sup>1</sup> qu'il juge infâmante pour la France, la guerre à la Prusse et à la Confédération de l'Allemagne du Nord. La Prusse prend la tête de cette alliance. Le 2 septembre, l'Empereur qui a pris le commandement des armées capitule à Sedan avec la moitié des troupes. Le 4 septembre, à l'annonce de cette défaite, la république est proclamée par Gambetta et la lutte va se poursuivre malgré la capitulation le 27 octobre sans combattre de la seconde armée encerclée dans Metz et commandée par le Maréchal Bazaine<sup>2</sup>. Avec les éléments de la garde nationale de nouvelles unités, les armées de la République, sont mises sur pied, Garibaldi avec ses chemises rouges vient au secours de la France et remportera l'une des rares victoires de cette guerre autour de Dijon.

Le 18 janvier 1871 dans la Galerie des glaces du Château de Versailles le roi de Prusse devient Empereur d'Allemagne, le 26 est signé toujours à Versailles un armistice et le traité de Francfort du 10 mai 1871 met fin au conflit. La France cède l'Alsace et la Lorraine mosellane. Le 18 mars éclate à Paris une révolte contre cette capitulation mais aussi contre le gouvernement et l'assemblée récemment élue dans les territoires non occupés. C'est la Commune qui disparaîtra lors des combats contre l'armée régulière « les Versaillais » lors de ce que l'on nomme la semaine sanglante et de la répression sévère qui s'en suivit.

Une guerre civile féroce localement contenue, un esprit de revanche qui conduira à la guerre de 14, le développement d'une politique coloniale volontariste pour redonner l'honneur perdu au Pays et l'instauration de la III<sup>ème</sup> République telles furent les conséquences majeures de ce conflit. Aujourd'hui 150 ans après, il est totalement oublié alors qu'il aura coûté la vie à 100 000 français.



Les tourrettans y ont participé et deux d'entre eux sont morts loin de leur village : Joseph Bouvet et Adolphe Gastaud

**Joseph Bouvet**, soldat au 2<sup>ème</sup> Régiment de Zouaves décède du typhus à l'antenne médicale militaire de Mayence en Allemagne le 15 décembre 1870. Ce n'est qu'en 1872 après une demande du maire de Tourrettes sur cet habitant du village dont personne n'avait plus de nouvelles que les services du ministère de la Guerre répondent. Dans le courrier, il est précisé qu'un extrait mortuaire en allemand a été déposé aux archives du ministère et sa traduction donne la date et les causes du décès. C'est cette réponse qui sert à la transcription dans le registre d'état civil de la commune par le maire Émile Baussy.

---

**1** C'est un imbroglio diplomatique, il s'agit d'un télégramme envoyé par le Chancelier Bismarck le 13 juillet 1870 à toutes les ambassades sur un très court dialogue entre le roi de Prusse et l'ambassadeur de France concernant le retrait de la candidature d'un prince allemand au trône d'Espagne, Napoléon III craignant un encerclement de la France. Les articles de presse des 2 pays, une erreur de traduction vont déclencher de violentes manifestations nationalistes des 2 côtés du Rhin. Le 15 juillet l'Assemblée Nationale à Paris vote les crédits de guerre.

**2** Il sera condamné à mort en 1873 pour trahison. Sa peine est aussitôt commuée en 20 ans de forteresse et il est enfermé au fort de Saint-Marguerite. Sa femme organisera en août 1874 sa rocambolesque évasion des îles de Lérins. Il finira sa vie exilé en Espagne.

L'an mil huit cent soixante et douze, et le quatre octobre à dix heures du matin, Nous  
*Drouin Emile, Maire et officier de l'état civil de cette commune* avons procédé à la transcription de l'acte de décès  
 mortuaire qui nous a été transmis par ordre de M<sup>r</sup> le ministre de la guerre et fut tenu suit:  
 République française  
 Par ordre du ministre de la guerre  
 N<sup>o</sup>  
 Le Directeur général certifie qu'un extrait mortuaire déposé aux Archives de la Guerre  
 est conçu ainsi qu'il suit: *Traduction.* Le soldat français Bouvet (Joseph) natif de  
 Mondion (Dépt. Maritimes) en dernier lieu appartenant au 2<sup>e</sup> zouaves, a été reçu le onze novembre  
 mil huit cent soixante et dix à l'ambulance de garnison de Mayence, et y est mort le  
 quinze décembre mil huit cent soixante et dix à huit heures du soir. Du Cyprien, en foi  
 de quoi, - Mayence le seize décembre mil huit cent soixante et dix. Suisent les signatures et  
 les légalisations  
 En foi de quoi le présent certificat a été délivré pour servir et valoir ce que de raison.  
 Fait à Versailles, le 30 septembre 1872. Pour le Directeur général Le chef de service  
 (signé) Ferlot. En marge est écrit: Expédié (signé) Chauvieu. Vérifié le sous chef (signé) Hornet  
 Pour le chef (signé) Hésinet. Délivré sans aucuns frais à M<sup>r</sup> le Maire de Mondion de l'arrondissement  
 en réponse à sa demande parvenue le 19 septembre 1872 enregistrée n<sup>o</sup> 20901  
 et de cette transcription nous avons dressé le présent acte que nous avons  
 signé Le Maire  
*Bouvy*  
 Bouvet Joseph  
 CONSTATÉ, suivant la loi, par moi  
*Décédé à Mayence*  
*Allemagne*  
 remplissant les fonctions d'Officier de l'État Civil, après m'être assuré du décès,  
 et lecture du présent acte a été donnée aux déclarants, qui ont

Acte de décès de Joseph Bouvet

Avec son régiment, il avait participé aux combats de Wissembourg le 4 août puis à la bataille de Froeschwiller-Woerth le 6 août. Il avait été fait prisonnier soit à Bitche, soit à Sedan où les restes du régiment s'étaient regroupés.

« L'empereur èu-meme estent à la testa d'aquala armanda, noun si pensava qu'anava si faire pilhà d'en aquela maniera en lou trabuquet de Sedan. E, quoura lou 2 de setembre Napouleoun III baissèt li arma e si rendèt, couma toui lu autre fuguèt fach prisouniè. »<sup>3</sup>

À noter que le 27 septembre 1916 Émile Duhet, qui appartient 45 ans plus tard à ce même régiment, décédait de ses blessures à l'ambulance militaire de Saint-Hilaire du Temple (Marne). Son nom est gravé sur le Monument aux Morts.



<sup>3</sup> Extrait du témoignage d'un caporal d'infanterie maralpin fait prisonnier à Sedan et publié dans le magazine Sourgentin d'avril 2021. Traduction « L'empereur lui-même étant à la tête de cette armée, il ne pouvait s'imaginer qu'il allait se faire prendre de la sorte dans le piège de Sedan. Et lorsque le 2 septembre, Napoléon III baissa les armes et se rendit, comme tout le monde, il fut fait prisonnier ».

**Adolphe Gastaud** décède à l'âge de 32 ans, le 4 février 1871, à l'hôpital de Toulon. Il était caporal au 5<sup>ème</sup> de Ligne<sup>4</sup> qui était à la déclaration de guerre en garnison dans cette ville. Son régiment participe à la bataille de Sedan le 31 août 1870.

Au mois de mars un extrait des registres des actes de l'état civil de Toulon parvient à Tourrettes et c'est de nouveau le maire Émile Baussy qui transcrit le décès.

ANNÉE 1871 .

Mairie DE TOULON

DÉPARTEMENT DU VAR

N° 589.

LE MAIRE DE LA VILLE DE TOULON,

A Monsieur le Maire de Tourrettes sur Bar (Alpes maritimes)

MONSIEUR LE MAIRE,

J'ai l'honneur de vous adresser, pour être inscrit sur les registres de l'État-civil de votre commune, en exécution de l'article 80 du Code Napoléon, l'acte de décès dont le teneur suit :

Civil

EXTRAIT DES REGISTRES DES ACTES DE L'ÉTAT-CIVIL  
déposés-aux Archives de la mairie de Toulon

204

Du Quatre février an mil huit cent soixante-onze à six heures de matin

ACTE DE DÉCÈS de Adolphe Gastaud

décédé le jour d'hier à l'hôpital à six heures du soir

profession de Caporal au cinquième de ligne

âgé de trente deux ans, né à Tourrettes sur Bar département d'Alpes Maritimes domicilié

fil de Jean Baptiste Gastaud & Suzanne Mallet (seuls renseignements.)

Sur la déclaration à moi faite par Bernard Bernardini âgé de quarante trois ans, profession de jardinier domicilié à Toulon, qui a dit être voisin du défunt

et par Pierre Gaillard âgé de vingt cinq ans, profession de jardinier domicilié à Toulon, qui a dit être voisin du défunt

Et ont les déclarants, signé /

Constaté, suivant la loi, par moi Alexandre Flottes, Conseiller Municipal

adjoint délégué par le Maire de la ville de Toulon, remplissant les fonctions d'Officier de l'État-civil et lecture du présent acte a été donnée aux déclarants après m'être assuré du décès.

Actes de l'état civil d'Adolphe Gastaud

<sup>4</sup> Dénomination des régiments d'infanterie

D'autres combattants que ceux appartenant aux unités régulières participent aux combats. Ce sont « les mobiles ». La garde nationale mobile a été créée en 1868 par la loi Niel<sup>5</sup>. Le 21 juillet 1870 les 2 bataillons des Alpes-Maritimes se mettent sur pied et rejoignent l'Armée des Vosges et sont aux ordres de Garibaldi. Ils participent aux combats des 25, 26 et 27 novembre autour de Dijon, en particulier contre les Badois autour de la gare de Velars. C'est sur ce champ de bataille que le Capitaine Charles Baussy<sup>6</sup> ramasse un fourreau de baïonnette allemand taché de sang qu'il ramènera lors du retour « au pays » après la dissolution de ces 2 unités le 23 mars 1871. Il commandait une compagnie du 1<sup>er</sup> bataillon (951 hommes de Grasse et Puget-Théniers). Les chefs de bataillon étaient nommés par l'Empereur, les autres officiers proposés par les autorités préfectorales.



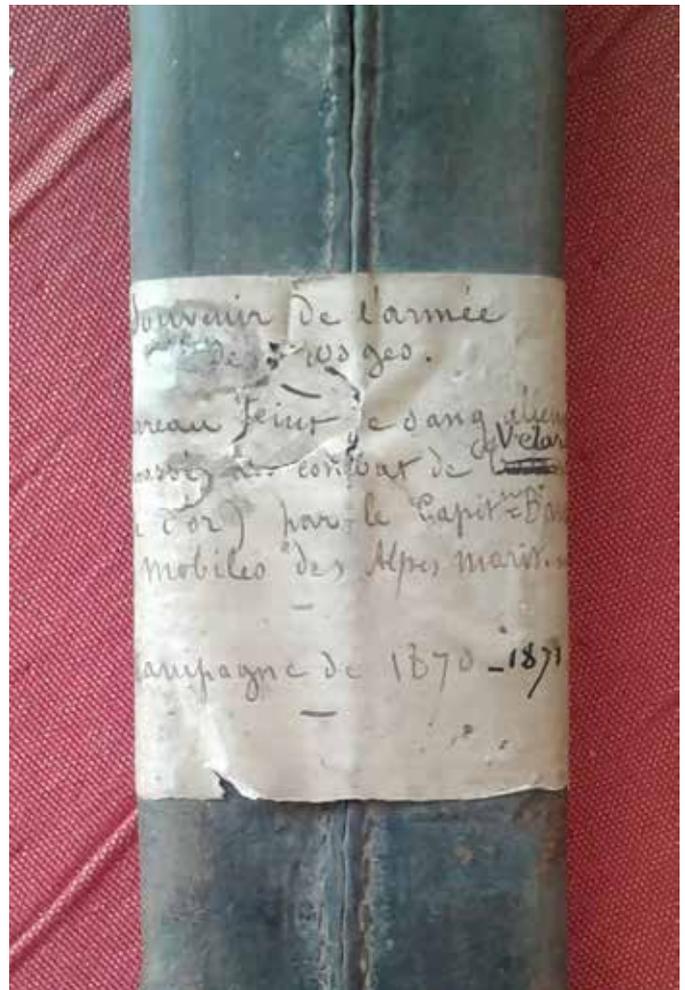
le fourreau de la baïonnette allemande

Robert Reboul<sup>7</sup> écrit dans son ouvrage « **Les Baussy de Vence** » « *Il avait la fibre patriotique sensible jusqu'à l'héroïsme, et nos mobiles se souviennent du brave cœur qui commandait une de leurs compagnies. Cet héroïsme fut mal récompensé. Il puisa sur le champ de bataille, le germe qui l'a terrassé* ».

Pour honorer tous les tourretans<sup>8</sup> ayant participé à cette guerre oubliée, il serait souhaitable que notre village rejoigne les rares communes du département<sup>9</sup> qui ont inscrit le devoir de mémoire des combattants tombés dans ce conflit dans la pierre des monuments.

Aussi, lors d'une cérémonie du 11 novembre, pourquoi ne pas dévoiler les noms de nos 2 tourretans en y associant les enfants de l'école élémentaire Jean Ordan. Certains d'entre eux pourraient réciter « **le dormeur du val** » l'un des plus beaux et plus connus poèmes d'Arthur Rimbaud dont la dernière strophe évoque le sort tragique d'un combattant de cette guerre.<sup>10</sup>

« *Les parfums ne font plus frissonner ses narines ;  
Il dort dans le soleil, la main sur sa poitrine,  
Tranquille. Il a deux trous rouges au côté droit.* »



Texte inscrit sur le fourreau de la baïonnette allemande  
*Souvenir de l'armée des Vosges  
Fourreau teint de sang allemand  
ramassé au combat de Velard(Côte d'Or)  
par le capitaine Baussy des Mobiles des Alpes-Maritimes  
Campagne de 1870-1871*

<sup>5</sup> Ministre de la Guerre

<sup>6</sup> Il est le frère aîné d'Émile Baussy notaire et maire de Tourrettes pendant en particulier la guerre franco-prussienne. Il était archiviste-bibliothécaire de la ville de Cannes. Il décède le 11 octobre 1889 à l'âge de 56 ans, le Littoral de Cannes journal local lui consacra un article ému.

<sup>7</sup> Écrivain et historien provençal

<sup>8</sup> La SHT est intéressée par toutes les archives sur cette guerre qui pourraient être détenues dans les familles

<sup>9</sup> Par exemple La Colle sur Loup, Valbonne, Tourrettes-Levens ou Biot

<sup>10</sup> Rimbaud a 16 ans en 1870, il habite à Charleville à 20 Km de Sedan.

# Sépultures de soldats allemands

En janvier 1955, le Maire recevait une lettre de l'Association pour la recherche et l'entretien des sépultures militaires allemandes.

Cette association «Volksbund Deutsche Kriegsgrabärfürsorge », de droit allemand à visée humanitaire, reconnue d'utilité publique a été fondée en 1919. Elle a pour devise « Versöhnung über den Gräbem-Arbeit für den Frieden » qui se traduit « Réconciliation par delà les tombes-Travail pour la paix ». Elle intervient dans 46 pays sur 832 cimetières où sont inhumés 2,8 millions de morts. La majorité sont des combattants des 2 guerres mondiales, mais il y a aussi en particulier les tués de la guerre avec la France de 1870/1871, de la période coloniale allemande, des guerres avec le Danemark en 1848/1851 et 1864 et celle avec l'Autriche de 1866. Dans les pays comme les États-Unis, la Grande-Bretagne, tous les membres du Commonwealth, l'Italie et la France la même démarche est menée. Dans notre pays c'est le ministère de la Défense qui assure cette mission.

Quand je commandais mon régiment, un détachement de la Bundeswehr y a été hébergé deux années de suite. Ses membres avaient pour mission l'entretien des tombes du carré militaire allemand du cimetière d'Orléans. Après la seconde guerre mondiale, les familles des disparus ont été nombreuses à vouloir obtenir des informations pour retrouver la trace d'un parent et ainsi faire leur deuil.

C'est dans ce cadre que la lettre reçue s'inscrit pour rechercher les soldats tués lors des combats et accrochages avec les résistants qui ont suivi le débarquement en août 1944.

Dans sa réponse, le maire explique que lors du combat entre des FFI venus de l'ouest depuis Pont-du-Loup et le détachement du poste de surveillance des voies de communications implanté au « quartier des Valettes », sans doute au niveau de la halte station, un soldat allemand a été tué et un autre blessé. Il précise qu'ils ont été tous deux emportés par des renforts arrivés sur place. Un peu plus tard des prisonniers, dont il ne peut pas préciser le nombre, ont été faits au niveau du poste de garde installé sur la RD 210 à l'entrée du village. Il conclut qu'il n'y a pas sur le territoire de sa commune de tombe de soldat allemand.

Sommes-nous sûr de ces informations ? Un doute peut s'instaurer quand on regarde ce qui s'est passé à Villeneuve-Loubet il y a 15 ans. Un jeune étudiant en médecine, passionné d'histoire, après avoir recherché et obtenu les témoignages d'habitants ayant vécu la libération du village le 26 août 1944 a trouvé la fosse commune dans laquelle les villageois avaient enterré 13 soldats allemands tués lors des combats contre les troupes américaines et canadiennes. Il avait fallu 62 ans avant que l'existence de cette tombe commune ne soit révélée, la parole s'était enfin libérée et les corps exhumés. C'est l'association décrite en début du texte qui s'est chargée de toute l'opération. Après identification grâce aux plaques d'identité que chaque soldat portait, les corps ont été inhumés dans le cimetière militaire de Berneuil en Charente-Maritime.

Alors, à chacun de se faire sa vérité mais bientôt viendra l'oubli et ce seront des archéologues qui dans quelques décennies pourraient faire une telle découverte sur notre commune.

*Damien Bagaria*

**ASSOCIATION POUR LA RECHERCHE ET L'ENTRETIEN  
DES SÉPULTURES MILITAIRES ALLEMANDES.**

DELEGUÉ POUR LA FRANCE :  
PARTENAIRE F. C. DE BEAULIEU  
5<sup>ème</sup>, RUE DU LOUVRE, PARIS - 1<sup>ère</sup>  
TEL. : CENTRAL 94-90

PARIS, LE 3.1.55 / ES

Monsieur le Maire  
de TOURETTES-sur-LOUP  
(Alpes Maritimes)

Monsieur le Maire,

La mission qui m'incombe, de rechercher et d'entretenir les tombes des militaires allemands décédés et inhumés en France, est parfois très compliquée. Je me permets de solliciter votre aide pour l'accomplissement de cette tâche délicate.

De nombreuses lettres, émanant des familles des disparus, me parviennent chaque jour. Toutes ces lettres font appel à ma sollicitude et formulent l'espoir qu'on retrouvera le lieu où repose un être cher. Vous comprenez que j'ai pour seul désir celui d'apporter quelque allègement à la douleur des survivants.

Grâce à la bienveillante attention des Pouvoirs Publics Français, de nombreuses demandes ont été satisfaites, mais beaucoup restent en suspens. C'est pourquoi je me permets de souhaiter votre aide pour obtenir la solution de certains cas.

Auriez-vous, Monsieur le Maire, la possibilité de me faire parvenir les listes des tombes militaires allemandes situées sur le territoire de votre commune ou qui auraient été l'objet d'un transfert dans un cimetière central?

Ces listes, mentionnant l'état-civil, le signalement militaire, la plaque d'identité, etc., des défunts, seraient des éléments utiles et même indispensables pour m'aiguiller dans mes recherches.

Il est entendu que je m'engage à couvrir les frais que vous occasionneront ces démarches.

Dans l'espoir que vous voudrez bien prendre ma demande en considération, je vous remercie vivement et vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'assurance de ma considération très distinguée.

*E. de Beaulieu* t.s.v.p.

# Les corps de quinze soldats allemands exhumés hier à Villeneuve-Loubet

La passion d'un jeune Villeneuvois de 23 ans pour la Seconde Guerre mondiale va permettre à une quinzaine de soldats allemands, tués en 1944 et enterrés dans une fosse commune, de retrouver leur identité et une sépulture décente. Pour cela, hier, Jean-Loup Gassend a plongé les mains dans la terre qui les recouvrait depuis soixante-deux ans dans une propriété privée de la route de Grasse. A ses côtés, Julien Hauser du Service d'entretien des sépultures militaires allemandes (SESMA) et une poignée de bénévoles. « Notre association franco-allemande n'était encore jamais intervenue dans les A.-M. Nous travaillons sur ce type de recherches depuis dix ans. C'est la première fois qu'un site d'une telle importance est mis au jour en France », souligne Julien Hauser, qui est également conservateur du cimetière militaire allemand de Berneuil en Charente-Maritime.

## Inhumation prévue en juin prochain

A genoux dans un trou de deux mètres de profondeur depuis 6 heures du matin, la petite équipe, assistée par l'archéologue Pascal Boucard, a fouillé la terre durant toute la journée d'hier pour exhumer les squelettes des quinze soldats allemands : « On situe leur décès aux alentours du 26 août 1944. Les cadavres étaient éparpillés sur la commune. Ils ont été réunis dans la fosse où ils reposent toujours. »

Pour arriver à cette conclusion, il a fallu des années de recherches à Jean-Loup Gassend. Des heures à écouter les anciens de Villeneuve-Loubet, à gagner leur confiance pour qu'ils parlent enfin. Les éléments recoupés et vérifiés, Jean-Loup a pris contact avec le SESMA.

C'est en milieu de matinée, après déjà plusieurs heures de travail minutieux au pinceau que les premiers ossements et éléments des uniformes sont apparus.

Casques, cartouchières, chaussures, chaussettes et os émergent de la terre, chacun porteur d'indice pour retrouver l'identité des soldats décédés.

« L'ensemble de ces éléments va être envoyé dans un laboratoire spécialisé à Berlin, notamment pour des recherches ADN », précise Julien Hauser. (voir encadré)

Mais l'histoire ne s'arrête pas là. « Nous allons essayer d'accélérer les procédures d'identification, car le cimetière allemand de Berneuil va fêter ses 40 ans le 23 juin 2007. Nous pourrions alors inhumer les soldats de Villeneuve-Loubet en présence de leurs familles », souhaite Julien Hauser.

## MARION COURTASSOL

1. Le jeune homme n'en est pas à son coup d'essai. Il y a un an et demi, Jean-Loup Gassend avait permis à un GI de 82 ans de retrouver son casque, perdu lors de la libération de Villeneuve-Loubet en 1944.



## LES OSSEMENTS ANALYSÉS À BERLIN

L'ensemble des éléments découverts hier à Villeneuve-Loubet vont être envoyés dans un laboratoire spécialisé à Berlin. C'est là-bas que seront réalisées les recherches d'ADN. Os, dents mais aussi cheveux récupérés sur le site permettront ces analyses. Bien sûr, elles ne prendront leur valeur qu'une fois recoupées avec d'autres éléments au premier rang desquels les plaques d'identité portées par les soldats. Il restera ensuite à prendre contact avec les familles pour vérifier le lien de parenté et ainsi rendre leur nom à ces disparus.

## il ne reste que dix ans pour retrouver les disparus

Cela fait maintenant dix ans que Julien Hauser, chargé de mission du SESMA, arpente les routes de France à la recherche des corps des 7000 soldats allemands inhumés en France et dont l'identité est inconnue. Pour ce Français, né en Alsace de mère allemande, cette quête s'est imposée peu à peu : « Ces recherches sont très importantes pour le devoir de mémoire, mais aussi pour permettre aux familles de faire leur deuil. » Les années passent, mais certaines douleurs ne se taisent pas : « Après avoir découvert une alliance, j'ai retrouvé la veuve du soldat auquel l'anneau appartenait. Agée de

93 ans, elle m'a confié pouvoir enfin mourir en paix. »

Julien Hauser a redonné un nom à une trentaine de personnes. « Ce qui touche à la guerre reste tabou. La culpabilité est toujours extrêmement présente en Allemagne, y compris chez des jeunes nés après la chute du mur. » Alors que sa retraite se profile, Julien Hauser envisage de continuer ses recherches bénévolement. Mais l'urgence est bien là : « Dans 10 ans, les protagonistes des faits auront disparu. C'est donc aujourd'hui qu'ils doivent parler, pour que les plaies puissent se refermer. »

## Le 26 août 1944, la liberté

C'est le 26 août 1944 que la First Special Service Force, commando américano-canadien, guidée par trois Villeneuvois, MM. Bardana, Ardoin et Fournier, a libéré Villeneuve-Loubet. Les Allemands occupaient alors le château. De farouches combats ont opposé les belligérants, tout particulièrement dans la rue qui porte aujourd'hui le nom de Rue du 26 août, toute proche de la route de la Gare. L'offensive

fit une quinzaine de morts allemands. Le bilan, moins lourd côté américain, permit au commando de reprendre sa progression vers Cagnes-sur-Mer et le moyen pays. L'une des cartouchières exhumée, hier, rejoindra le musée militaire de Villeneuve. Son conservateur, Christian Vialle, a émis le souhait de voir poser une plaque commémorative sur le site de la fosse dans laquelle les 15 soldats allemands ont passé 62 ans.

# La guerre a changé leur destin

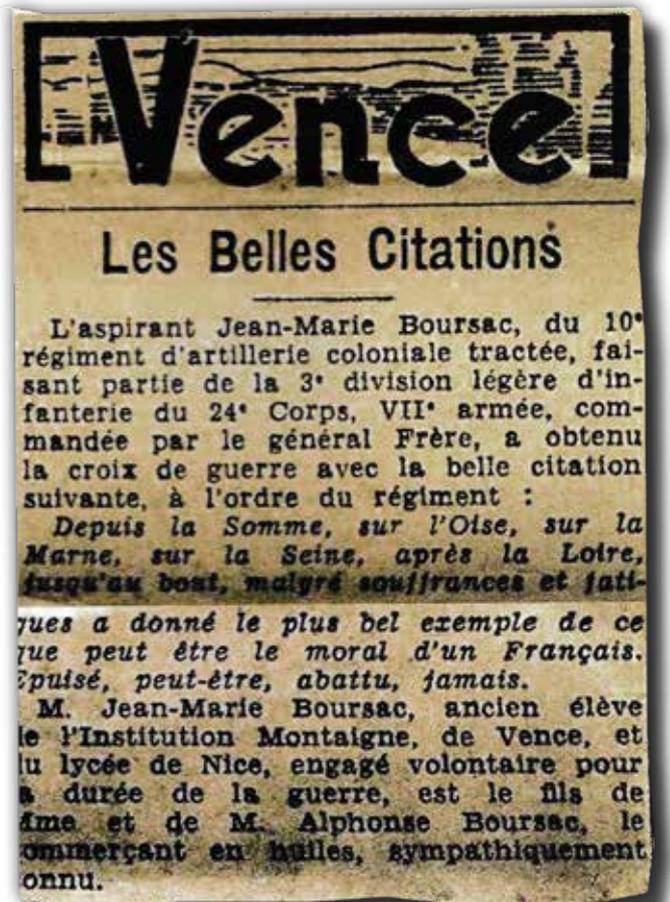
En médaillon Jean-Marie Boursac et Damien Bagaria



Lycée Masséna - classe de Mr Vimeux - mathématiques spéciales - 1937-1938



Jean-Marie Boursac



Sur la photo de la classe de mathématiques spéciales du lycée Masséna de Nice de l'année 1937/1938 on peut voir au premier rang, côte à côte, Jean-Marie Boursac et Damien Bagaria. Ce sont de très bons amis, Jean-Marie sera le témoin de mariage de Damien avec Olga en janvier 1941.

À la fin de l'année scolaire, ils ont passé les concours d'entrée dans les écoles d'ingénieurs. Ils ont tous les deux été reçus. En septembre, ils vont débiter leur première année dans l'école choisie, mais la guerre va bouleverser leur destin. La rentrée de deuxième année en septembre 1939 n'aura pas lieu. Mobilisés ils vont faire la campagne de France. Après l'armistice leurs écoles ne reprenant pas les cours ils vont changer d'orientation puis après novembre 1942 entrer dans la résistance. Jean-Marie Boursac trouvera la mort le 27 août 1944 sur la route du col de Vence, Damien Bagaria participera aux combats de la libération de Nice.

Aussi, quand il fut élu maire de Tourrettes, Damien Bagaria a toujours été très ému à chaque commémoration de la libération du Pays Vençois, à la stèle route de Coursegoules, car dans son discours il s'adressait à des camarades de jeunesse et en particulier à Jean-Marie dont il disait que c'était le meilleur élève en maths qu'il ait connu.

*Damien Bagaria.*



La stèle route de Coursegoules

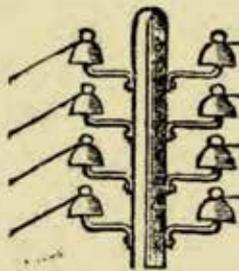
## Venez visiter **TOURRETTES**

Pendant la période estivale Nice-Matin publie régulièrement dans son dossier central deux pages consacrées à une commune et décrivant ses richesses paysagères, patrimoniales, artistiques, artisanales et les productions de son terroir. L'objectif est de donner envie au lecteur de venir visiter la commune présentée.

On pourrait penser que ce type de reportage est assez récent et qu'il résulte du développement du tourisme. Nous avons retrouvé un article de l'Éclaireur de Nice du 4 juillet 1903 qui prouve qu'il y a plus d'un siècle une telle démarche existait. Illustré par un dessin, une vue du village depuis le sud, il y a une faute dans le titre. Il manque un R dans l'orthographe de Tourrettes, mais cela rejoint la longue liste d'erreurs de cette nature dans de nombreux supports. (voir pages 12 et 13)

Le texte comporte une description poétique des paysages et du patrimoine, avec une touche historique. Les domaines du nord sont évoqués ainsi que le Loup au sud. Quelques images de la vie quotidienne, des anecdotes dont la fameuse, non expliquée pour des raisons de bienséance !, sur la dénomination par les vençois des tourrettans « les mange lentilles ». L'auteur cite également les édiles, le maire du moment et son adjoint, les maires précédents. Enfin, si l'agriculture est abordée, les orangers et les oliviers, l'article ne parle absolument pas des violettes.

En 1914, le Figaro, quotidien national, publiera à son tour un article sur Tourrettes et son château. D'autres reportages de cette nature existent dans différents journaux, nous continuerons à les rechercher pour les partager avec nos lecteurs.



SERVICE  
TÉLÉGRAPHIQUE  
SPÉCIAL

Informations Politiques par FIL SPÉCIAL

# L'ÉCLAIR

## DE N

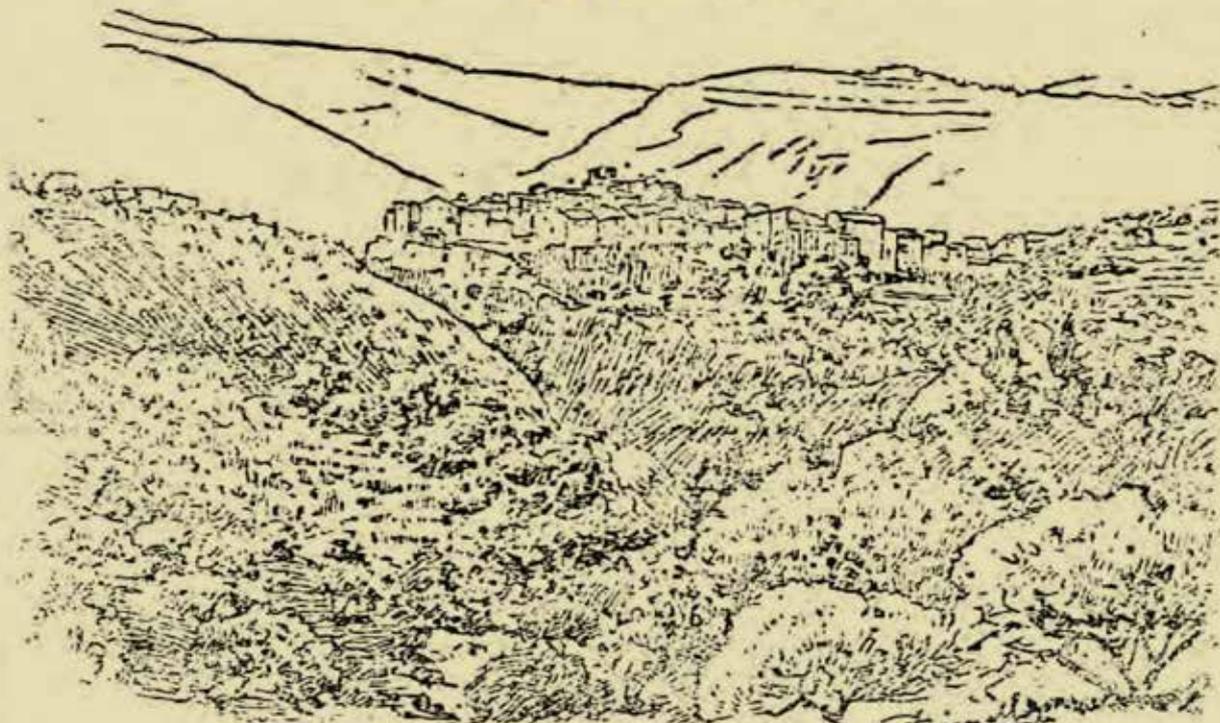
LES ABRONNEMENTS SONT RECUS :

ABONNEMENTS

DIRECTION

### L'ÉCLAIREUR

## SITES, EXCURSIONS ET MONUMENTS DES ALPES-MARITIMES



TOURETTES-SUR-LOUP

Sur le versant de la colline, de grandes plaques dénudées apparaissent, perçant la terre arable lavée par les eaux de pluie. On dirait une lèpre de rochers. Des oliviers y poussent et des cultures maraîchères s'y voient séparées par ces étranges plaques de roc qui s'étalent au clair soleil d'été et fument sous la chaleur des midis, si bien que l'on croirait se trouver en présence de coulées de laves, hier bouillonnantes, aujourd'hui à peine refroidies.

C'est le versant Sud, par lequel on aborde généralement Tourrettes-sur-Loup, soit qu'on emprunte le chemin de fer du Sud de la France ou que de Vence on frête une voiture si, le bâton ferré à la main on ne préfère pas user des chemins piétons et aller au gré de sa fantaisie comme un écolier insouciant par les *vessanes*, les fourrés et les vallons.

Dirai-je que Tourrettes est pittoresque ? Je le dirai s'il fallait se contenter de qualifier et non pas d'évoquer Pittoresque ! Le mot est commode. Chacun l'emploie et chacun, encore, le croit comprendre. Mais il est im-

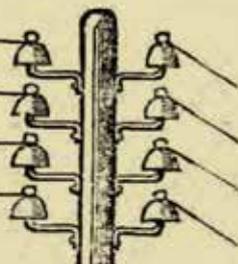
puissant à rendre l'impression ressentie à la vue première de ce singulier petit pays et nous le laisserons si vous le voulez bien — encore qu'il réponde imagement à la description nécessaire.

Bâti en avant de la cime des Courmettes, une montagne ronde, gracieuse et boisée — et giboyeuse, dit-on, ce qui ne gêne rien — le village de Tourrettes semble jaillir de l'épéron aux longues avancées qui le porte et en quelque sorte, faire partie du sol, du roc aride et grisâtre que l'on aperçoit de place en place, rébarbatif et durable.

Village féodal, certes. Et plus manifestement qu'aucun autre. Le mur d'enceinte est parfaitement dessiné en les façades des maisons qui s'y sont appuyées après sa désaffectation et qui sont encore percées au Nord et au Sud des deux portes qui jadis donnaient seules accès dans l'intérieur du pays. Dominé par les trois tours desquelles il tira son nom, le village était des mieux défendus et ses marquis — ce fut un marquisat — en tiraient une renommée et une influence dont on retrouve plus d'une fois la trace mani-

# TOURRETTES LE LÉGENDEUR

DERNIÈRES  
DÉPÊCHES  
DE LA NUIT



Nouvelles Etrangères par FIL SPÉCIAL

lle, feste dans l'histoire de ces régions. Une légende — je les recueille pieusement — prétend qu'autrefois Tourrettes était offert en prix au chevalier assez heureux ou audacieux pour en pouvoir faire le tour complet monté sur son destrier. Personne ne gagna le prix, personne même ne tenta l'aventure. Il ne suffisait pas, en effet, d'être audacieux — on s'en rend compte maintenant encore en présence de ces maisons surplombant si immédiatement le roc qu'elles semblent, je l'ai dit, continuer — pour prétendre à l'exploit. En ces temps, l'audace était une qualité commune et plus d'un écuyer se serait, s'il avait vu la moindre probabilité de réussite, fait un plaisir de tenter la chance. Tourrettes, de ce chef spécial, demeura inviolé et de nos jours les sages municipalités, avec juste raison, ne prolongent pas les légendes.

Une fois entré dans le village, le visiteur, comme dans les bourgs de cette contrée, se trouve, à chaque pas, en présence de souvenirs flagrants. Ces petits pays, dans leurs vieilles pierres, dans leur architecture, dans le tracé de leurs rues capricieuses comme dans le type général de leurs habitants et leurs mœurs, perpétuent le passé. Et tout y rappelle les époques féodales et sombres, en dépit des ampoules électriques remplaçant les quinquets et toutes les manifestations de la vie moderne qui s'y concentre et y prend corps.

Un sentier, marqué par la traînée blanchâtre des pieds de plusieurs générations, taille le sol et nous permet le tour de l'enceinte circulaire. Les portes s'offrent : d'étranges rues, pavées de cailloux ou d'antiques pierres tumulaires — des inscriptions latines s'y lisent encore, assez aisément déchiffrables — laissent s'ouvrir sur elles les allées sombres et tortueuses de maisons archaïques. Au seuil de presque toutes les portes, un retrait pris dans le mur, en avant du vantail, offre aux paresseux ou aux repos curieux des habitants un banc de pierre dure, étroit et poli. Les femmes y parfent un tricot. Un vieux, dont la peau couturée de rides a pris la couleur des pierres de sa demeure, y fume parcimonieusement une pipe interminable. On dérange des enfants qui jouent. Un chat à l'allure souple et aux prunelles d'émeraude traverse lentement et c'est, soudain, une large éclaircie : la Place.

Des ormeaux superbes l'ombragent. Un acacia, au feuillage bougeur, fine dentelle verte, l'orne de sa grâce végétale et une fontaine y pleure la claire chanson de l'eau. Les poumons s'emplissent à l'air frais qui la

balaye et les yeux s'émerveillent du panorama qu'ils peuvent admirer sur les échappées de vallées. Au Nord les bois des Courmettes ; au Sud, la sinueuse vallée du Loup, mousseux d'écume, enrobe bleue maculée de noir et de blanc par les taches des rochers au dos rond ; les frondaisons du Caire, superbe propriété qui appartient à Masséna pour devenir le bien du général Reille ; au Nord-Ouest le château de Gourdon ; vers le Sud-Ouest celui de Villeneuve-Loubet et, enfin, par dessus les collines au vallonnement infini et doux, l'horizon marin et les nuages de mauve qui y traînent, en attendant la nuit.

Et toujours, de quelque côté que le regard se pose sur les environs immédiats du village, ces bancs de rochers trouant la verdure, plaies béantes et larges qui laissent voir les muscles robustes de la terre. Plusieurs de ces bancs font la joie des collectionneurs de vieux cailloux — gent pacifique et respectable — qui y trouvent facilement des ammonites et autres coquillages fossiles.

Tourrettes, dont les habitants sont agriculteurs et cultivent, dans leurs propriétés basses, l'oranger aux fruits d'or et, dans leurs terres plus élevées, l'olivier grave et doux, sont également maraîchers et un des leurs, M. Baussy, un esprit agréablement empli de toute la folklore régionale, me citait certaine savoureuse et croustilleuse légende de lentilles que sa saveur même, un peu poivrée, m'empêche de reproduire ici. Mais on peut l'aller voir. On trouve en lui le meilleur des cicérones, le plus substantiel des narrateurs en même temps que le plus joyeux compagnon. Cette population agricole est régle, pour sa satisfaction, par MM. A. Giraud, maire, et Paul Issert, adjoint. Les touristes que le charme du site retient à Tourrettes trouvent la meilleure hospitalité en les cafés et auberges de M. Alexandre Geoffroy, Mine veuve Audibert et de M. Paul Bouvet.

La mutualité n'a pas encore pénétré à Tourrettes-sur-Loup ou, tout au moins, il n'en existe pas de manifestation locale. La seule Société que l'on y peut relever est le « Cercle des Vrais Amis », présidé par M. Tajasque, et une réunion amicale qui n'est pas réglementée, ne comprend pas de président et que l'on désigne sous le nom de la Société.

Le tic-tac du moulin à farine résonne parmi les glous-glous du ruisseau. Le soir vient. Le train du Sud se hâte dans un gargouillis de vapeur blanche. Il faut partir, Tourrettes la fière, solide et ferme, demeure orgueilleusement sur son rocher...

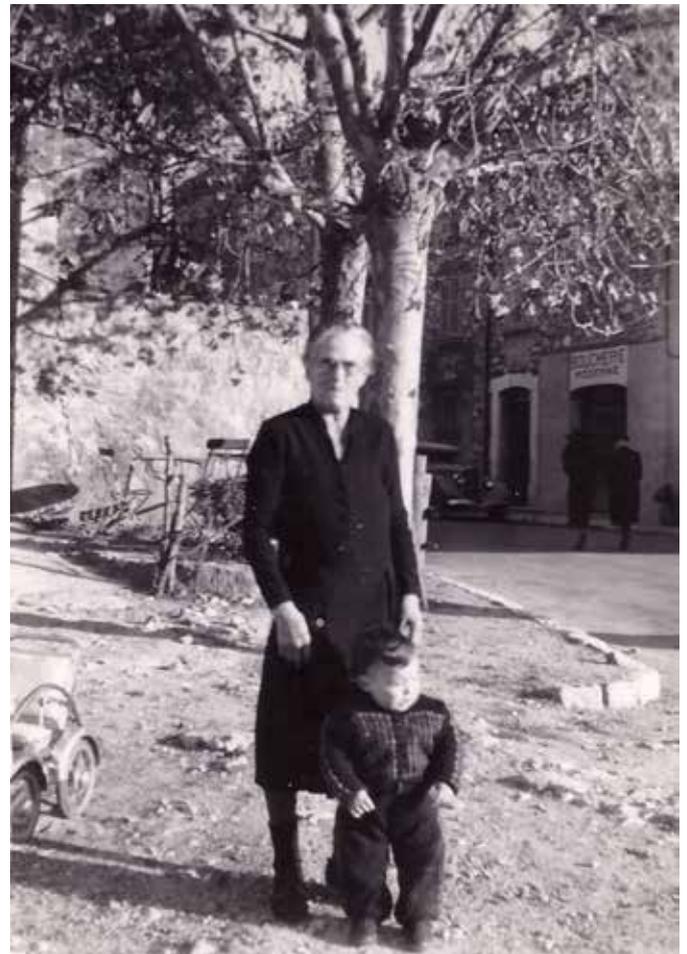
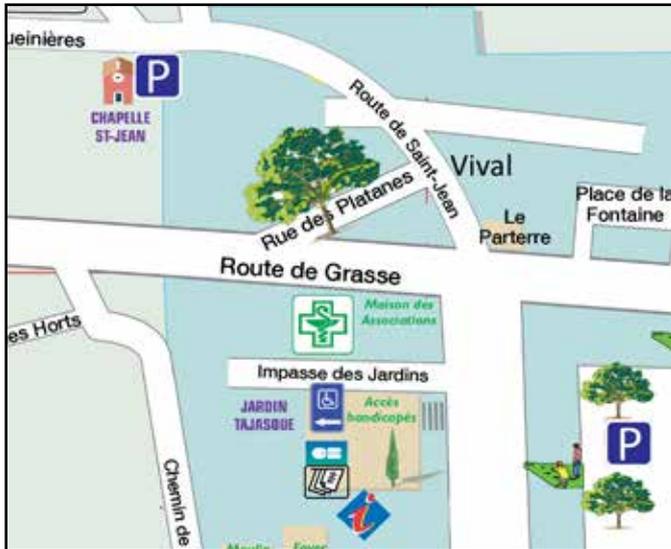
Georges Avril.

du  
vo  
se  
Se  
n  
B  
se  
P  
pe  
vi  
V  
bo  
34  
(I  
la  
m  
ha  
re  
pl  
ho  
Ma  
ou  
par  
pol  
L  
Le  
M. L  
port  
fran  
O  
M. L  
a l'  
d'A  
U  
le  
8  
M  
m  
-  
co

# La rue des Platanes

Au village la rue des Platanes est une voie courte qui relie la Départementale au niveau de l'Auberge de Tourrettes à la route de Saint-Jean. Peu empruntée, elle sert souvent de parking !

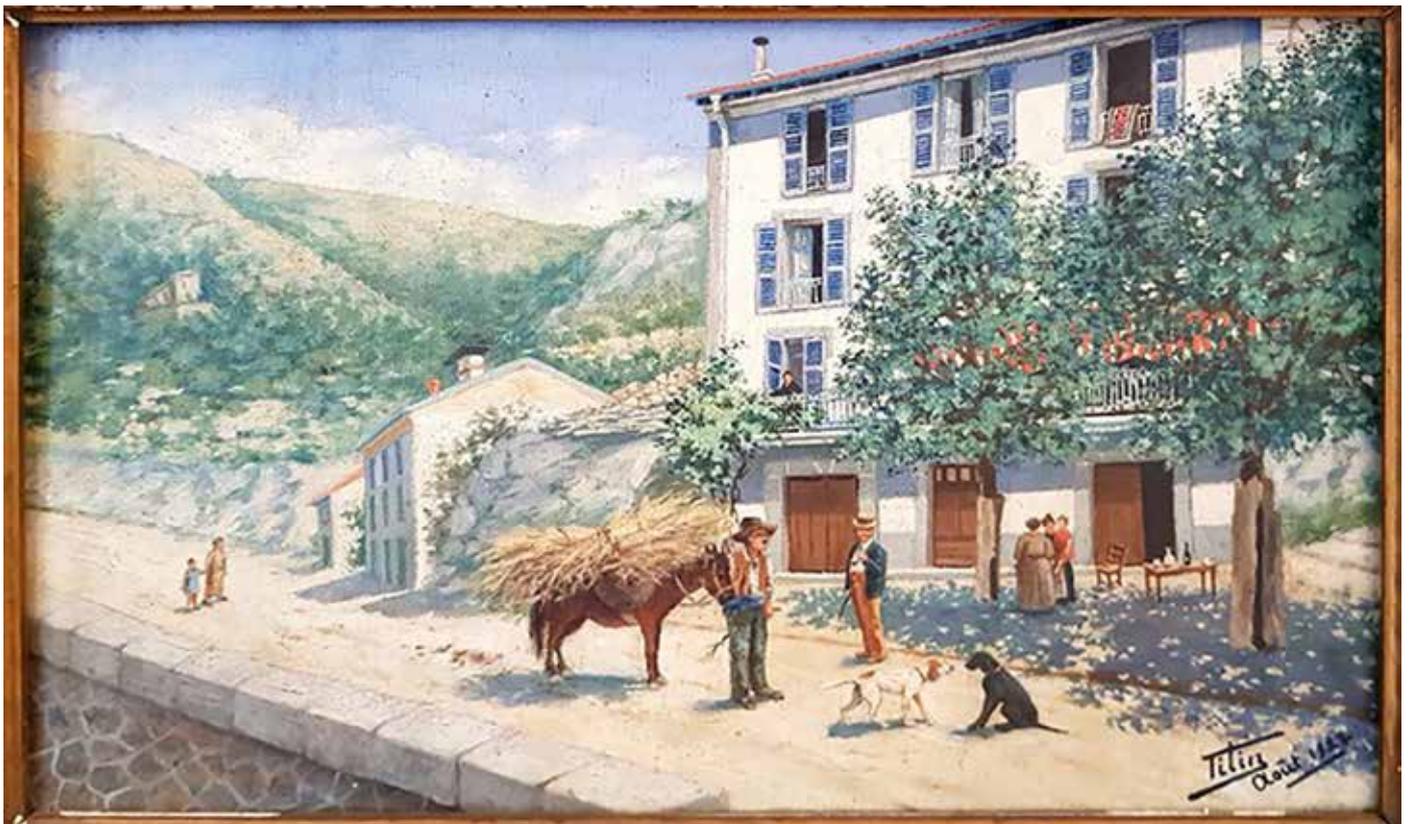
Sur la photo de 1949, âgé d'un peu plus d'un an, je commence à marcher avec mon arrière grand-mère Madeleine Audibert sous leurs feuillages.



Au printemps 1914 mon arrière grand-père, Marius Audibert, planta 2 platanes devant la Madelon, sa maison. Dans le tableau, daté de 1922, peint par l'autre grand-père de ma mère on les distingue nettement, ils ont déjà bien poussé. L'un est sur le domaine public, l'autre sur une toute petite parcelle lui appartenant.

Tableau de 1922 signé Titin (devant «La Madelon»)

Arrière grand-mère Madeleine Audibert en 1949





Agrandissement de la partie droite de la photo de 1949 :  
La BOUCHERIE MODERNE sur la N210<sup>1</sup>  
maintenant remplacée par un salon de coiffure.



<sup>1</sup> en 1860 la Dpt 2210 de Grasse à Vence se nommait D7, devenue Gc36 en 1901 puis N210 en 1948 avant de prendre sa désignation actuelle lors de la réforme de 1973

Le village se développant la municipalité commença à nommer les rues et voies ainsi qu'à numéroter les maisons, la maison de famille se trouva de fait 2 rue des platanes. Ils apportaient une ombre bien agréable l'été devant la maison, les musiciens qui venaient pour l'aubade, le dimanche matin de la fête de la Madeleine, jouer « la Madelon » l'appréciaient. Mais à l'automne il fallait balayer puis ramasser les feuilles et les fruits, des boules regroupées par 2 ou 3 au bout d'un pédoncule, c'était l'époque où le service de la voirie n'existait pas et quand chacun entretenait devant sa maison.

À la fin des années 60, la mairie décida afin de pouvoir disposer d'un cheminement complet le long de la départementale de couper celui qui était sur le domaine communal. Devenu solitaire le « rescapé » continua par sa présence à s'associer au nom de la rue.

Comme nombre de platanes plantés le long des routes il fut fragilisé par des élagages fréquents et parfois trop importants. Il attrapa la maladie, très touché, il devenait dangereux et cet été 2021 début juillet il a été abattu.



Désormais il n'y a plus d'arbres rue des Platanes, seule une plaque en mémoire une existence de plus d'un siècle.

*Damien Bagaria*

L'orchestre du village devant « La Madelon : Propriété de Marius Audibert »  
Joseph Gazagnaire (en haut à gauche) Aimé Gazagnaire et Anssey (en haut à droite)  
Marcel Truc et André Gautrot (en bas à gauche) André Vola (en bas le 4<sup>e</sup> en partant de la gauche)



# Sainte Marie-Madeleine

Autrefois, les artistes s'associaient à la préparation de la fête patronale. Il n'y avait pas encore Internet et tous les services de communication, aussi les invitations étaient envoyées par voie postale. La plupart du temps c'était une œuvre d'un artiste qui illustrait le carton d'invitation. Nous publions celui de 1981 car c'est un tableau de **Gérard Eppelè**<sup>1</sup> qui avait été retenu et 40 ans plus tard l'exposition cette année à l'Espace Muséal lui est consacrée (« Un regard sur le Monde »). Les habitants aussi étaient sollicités, sur le carton d'invitation et c'était une tradition, la municipalité fait appel aux dons. Cette collecte contribuait de manière significative au financement des festivités car beaucoup de tourrettans donnaient. Aujourd'hui on considère que c'est normal que les festivités soient offertes !



Sculpture et toile de Gérard Eppelè



Gérard Eppelè dans son atelier à Tourrettes-sur-Loup (Photo A. Villers)



**Une autre artiste Maeti**, sans doute moins connue mais attachée au village, réalise en 1987 un petit ouvrage « *Femmes d'Azur* ».

La couverture est une représentation du village et il comporte le poème sur Marie-Madeleine que nous publions.



<sup>1</sup> Né en 1929 il a été en particulier peintre décorateur pour le cinéma travaillant pour Renoir, Bunuel et Autan-Lara. Pour des raisons de santé, il s'installe dans le sud et sa première exposition eut lieu à la galerie Chave à Vence. Il va habiter pendant 23 ans à Tourrettes ( on peut regarder sur Youtube une vidéo de Gérard Eppelè dans son atelier de Tourrettes). Il habite actuellement à Arles.



Je offre la possibilité à la commune de Courmettes  
du Loup, de reproduire ce dessin de St Marie  
Madeleine, sur des activités culturelles, et fêtes,  
dans d'animation etc...  
à Courmettes / Loup le 24 janvier 1988  
Maeti

Couverture de « Femmes d'Azur »

## Marie Madeleine,

Sans les rayons flamboyants du firmament,  
je te vis, rousse, comme Irma la Douce...

Un soir, je te vis noire, avec un regard de feu,  
dansant sur des braises, entourée d'amoureux.

Je te vis, par un temps d'été, belle et sans ombrelle  
languissante dans les mûriers des amours  
vénales, sans retour...

Je te vis, un clair matin, avec de curieux yeux  
verts de chatte...

Je te vis, à midi, roucouillante et fébrile,  
avec un regard voilé, brun et humide  
à travers tes longs cils...

Je te vis, rieuse et grave dans les ruelles,  
et la voix profonde dans les sofas de soie.  
Je te vis, Marie Madeleine donnant  
l'amour, à des Grecs, des Phéniciens, des  
Romains, des Juifs, des Arabes, des Perses,  
des Gaulois, des païens...  
mélangeant les semences diverses,

dans ton jardin compatissant -

Je te vis, si lourde, si grave, si belle...  
du poids des péchés des hommes!

Un éclat, un parfum d'encens, subtil et  
immatériel, un verre délicat brisé,  
et des pieds de Dieu, furent caressés,  
par des mains expertes et repenties,  
par le frôlement vierge d'une tunique  
blanche, par des flots de cheveuse  
bleuse, volant un amour immense...

Je te vis, enfin comblée par un amant,  
qui ne te demanda rien,  
rien que ton sourire...

Marie Madeleine,  
je te vis, en songe...  
à Courmettes, près du Loup...  
là, où l'on te fête,  
tous les mois de juillet - -

Sans les corolles rondes,  
et jaune d'or, des millepertuis,

tu surgis, dans une robe lavande,  
couronnée de rosemarines,  
offrant au village émerveillé,  
une musique d'anges.  
Tes yeux couleur de violette,  
étaient tendres, et ton regard pur,  
lavé de rosée divine,  
attira le chant triomphant des cigales.

Et tes beaux bras blancs,  
se levèrent,  
pour attirer la miséricorde  
de Dieu,  
sur cette Terre maritime,  
que l'on nomme, Côte d'Azur!

Offert à Yvonne le Maire  
de Courmettes / Loup et à  
Madame Bregaria, avec  
mes plus belles fleurs violettes!

Maeti  
le 24 janvier 1988

# Le château du Caire



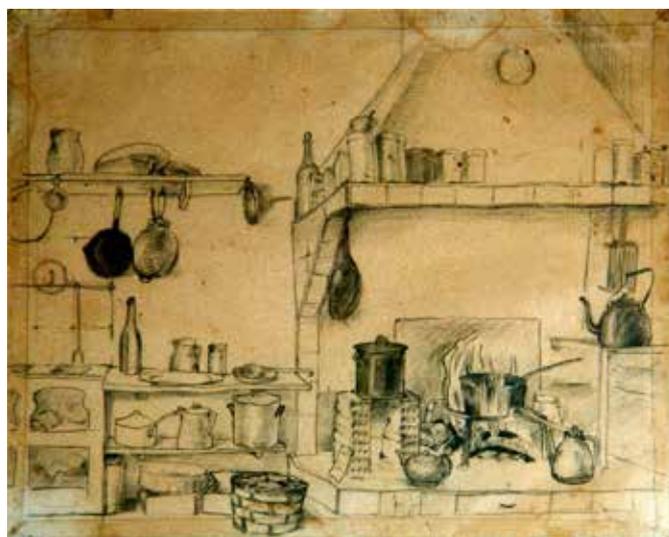
Le château du Caire - dessin Jean-Paul Andrisi

Le Caire (parfois écrit « Caïre » dans sa forme provençale) est un vaste domaine situé au nord de Tourrettes sur un épaulement de la montagne. À 825 mètres d'altitude, il domine le littoral dont la vue, par beau temps, s'étend de l'Italie au cap de Saint-Tropez.

Au cœur de ce domaine se dresse un petit château. Un bâtiment aux allures de mas provençal du XVII<sup>e</sup> siècle est flanqué de deux tours massives quadrangulaires, en avancée, selon le goût du XVIII<sup>e</sup>. Elles portent d'ailleurs les dates de 1754 et 1765.

Au rez-de-chaussée, des portes fenêtres à encadrement de pierre s'ouvrent sur une vaste terrasse verdoyante. La porte centrale, surmontée d'une pierre gravée indiquant 1646, donne dans une petite entrée d'où part l'escalier conduisant aux étages. De part et d'autre de ce vestibule, deux belles salles sont des lieux de séjour. Celle de gauche possède un plafond peint de fresques. Dans le fond, une grande cheminée sépare le salon de la cuisine voûtée, aménagée en arrière-plan. La salle située à droite de l'entrée est plus petite et surtout plus modeste.

À l'étage, une succession de chambres ouvrent leurs fenêtres sur la vue, tandis qu'une petite ouverture carrée, donnant sous les trois rangs de génoises du toit, cache son originalité : c'est un pigeonnier d'intérieur ; on y accède par quelques marches du corridor. Les parois sont couvertes d'alvéoles où nichent les pigeons. Ces volatiles étaient très utiles car ils pouvaient servir de facteur ou simplement de nourriture.



Château du Caire : la cuisine



Château du Caire : le pigeonnier

Devant la maison, un escalier double de pierre descend de la terrasse au Jardin des Dames. Entre les deux bras de l'escalier, le sol est dallé.

Sous le domaine, une couche argileuse retient une réserve d'eau naturelle.

L'escalier en fer à cheval encadre une petite fontaine qui porte la date de 1769. L'eau tombe dans une vasque de pierre arrondie et se déverse dans un petit bassin à la margelle en forme d'accolade.

L'eau est recueillie dans un vaste bassin d'où partait autrefois tout un réseau de canaux qui servaient à arroser les jardins potagers.

Tout près du réservoir d'eau, une ferme et un peu plus loin une bergerie constituent les communs du domaine. Celui-ci s'étend du vallon des Bouirades, limite du domaine des Courmettes, jusqu'au Touronnet où commence le vallon de Notre-Dame qui sert de frontière avec Vence.

A l'arrière du château, une aile rajoutée constitue la chapelle. On y accède par un escalier extérieur. La porte donne sur une petite sacristie. Elle est surmontée d'une plaque de marbre datée de 1892 et de deux médaillons portant la croix glorieuse. Cette plaque porte l'inscription suivante:

D.G.M. Sanctis que patronis Familiae  
hoc sacellum dedicaverunt  
Anna et Carolus Roustan  
Anno Domini MDCCCXCII

Soit: « Anne et Charles Roustan dédicèrent cette chapelle aux saints et patrons de la famille en l'an 1892 ».

Sous la chapelle se cachent les caves pour les réserves et un vieux four aujourd'hui disparu.

La pierre gravée au-dessus de la porte centrale indique donc 1646. C'est César de Villeneuve (né en 1607, fils aîné de Annibal de Villeneuve, seigneur des Tourettes et Françoise de Villeneuve), seigneur de Tourrettes de 1630 à 1672, qui fait construire l'édifice. L'Histoire ne dit pas s'il avait acheté ce domaine ou s'il l'avait reçu en héritage.

En 1640 il épouse Françoise de Blacas, elle meurt à Tourrettes en 1695 après avoir donné naissance à 8 enfants dont Scipion, l'aîné qui hérite du titre de seigneur de Tourrettes, Cagnes, Malvans, le Caire.

À l'origine point de château, il s'agissait en quelque sorte d'une « maison de campagne ».

Les tours datent donc de l'époque du dernier seigneur de Tourrettes : Joseph César, 2<sup>e</sup> du nom, fils de Scipion Joseph, petit fils de Joseph César et donc arrière-petit-fils de Scipion. À cette époque-là on ne s'embarrassait pas pour trouver le nom de l'aîné

À la révolution française la maison est saisie par l'État français. Le domaine est vendu par lots à différents acheteurs. Le 9 messidor an III (27 Juin 1795), Rosalie Constantin Villeneuve, la fille de l'ancien seigneur de Tourrettes, achète à la Nation deux terres situées au Caire, sans pouvoir récupérer la maison châtelaine.

La tradition tourrettane veut que Masséna soit venu passer des « vacances » en ce lieu, mais nul ne sait ce qui s'est passé ensuite, car on retrouve ce domaine dans la succession du célèbre maréchal.

La vente du château du Caire, le 7 août 1859, est faite au profit de trois acquéreurs de Tourrettes : Napoléon Merle, agriculteur, Honoré Carnaval, maçon et Barthélémy Valentin Mallet, propriétaire agriculteur. Le domaine est coupé en deux, le sieur Merle reçoit la moitié de la propriété consistant en labours, prés, bois, pâtures, essarts, bâtiments d'exploitation, maisons d'habitation dont le château, l'écurie, la bergerie et autres dépendances. Messieurs Carnaval et Mallet se partagent l'autre moitié.

La ligne de séparation est tracée nord-sud, elle coupe le château en deux en laissant le hall d'entrée et l'escalier en commun. La partie Est reçoit tout le domaine du levant jusqu'à la bergerie du Jas neuf, celle de l'Ouest englobe le domaine qui s'étend au couchant avec le Jas vieux, jusqu'au vallon qui le sépare des Courmettes.

Le grand réservoir au midi de la fontaine communale reste en indivis, l'eau est distribuée selon un accord entre les propriétaires concernés, à répartir selon un programme précis et alternatif. Un système de canalisation doit être prévu pour cette distribution. Cent cinquante-cinq ormeaux et trente et un peupliers sont abattus et partagés en deux portions égales puis vendus aux enchères publiques. Les trois marronniers près de la façade de la maison ne pourront être ni ébranchés ni abattus. Au pied de la source, se trouve un « patecq » (ensemble de biens indivisibles) communal planté de deux grands marronniers qui ne devront pas être coupés. L'herbe y sera fauchée et partagée entre les deux parties.

Le grand domaine est partagé. Il va vivre une série de successions, de ventes et même d'échange entre Anaïs Roustan et ses frères, celle qui a fait graver la plaque au-dessus de la porte de la chapelle. Du côté Est, elle passe à l'Ouest ; ce qui permettra plus tard au docteur Gérard Monod d'acheter en 1929 la tour du levant, lorsqu'il quitte son poste au sanatorium des Courmettes.

C'est son petit-fils qui en est d'ailleurs le dernier propriétaire. Mais aujourd'hui, excepté la tour située à l'Est qui est habitée, le château se délabre lentement et sûrement !

*Textes extraits du livre « Tourrettes-sur-Loup en son pays » de Nicole Andrisi*



Le château du Caire



En ce qui concerne la bergerie, elle a été réhabilitée en chambres d'hôtes, connue sous le nom du « Mas de la Source », elle est à ce jour fermée aux touristes.

# Tourrettes-sur-Loup : la commune va s'offrir le Caire

Le conseil municipal a voté pour la préemption totale de ce domaine de 125 hectares. La Ville a trouvé les trois millions d'euros nécessaires pour le racheter. Soulagement pour les habitants.

**D**es applaudissements, nourris. Un espace Paul-Ceuzin presque euphorique. Fier de l'issue de la dernière séance municipale. Il faut dire que la commune se battait depuis un moment pour en arriver là. « C'est peut-être le conseil municipal le plus important de ma mandature », avait lancé Frédéric Poma en préambule. Le maire et ses adjoints ont fait voter une délibération ô combien importante, vendredi : la préemption totale du domaine du Caire par la Société d'aménagement foncier et d'établissement rural (Safer). Situé au nord-est de la commune, cet espace de 125 hectares englobe notamment l'ancien château du comte de Provence et des écuries.



Seul le toit du château est encore en bon état. Dans quelques mois, la commune pourra fixer un cap concernant une probable rénovation.

(Photo Cyril Dodergny)

a un réel engagement de la part de certains partenaires. »

## Dépense maîtrisée

Les promesses de subventions ont rassuré les Tourrettans, puisque la commune devra déboursier 700 000 euros sur les 3 millions du prix total. Une souscription citoyenne sera également mise en place pour que chacun participe à l'achat. La préemption totale validée, la Safer va pouvoir jouer son rôle d'intermédiaire en rachetant le bien avant de le revendre à la Ville. « C'est un engagement important qui aura un impact à long terme sur les finances de la commune, mais c'est aussi un investissement pour les générations futures. Ça ouvre de nombreuses perspectives. »

En piteux état, le château et les écuries devront notamment être rénovés. Une commission

« Une vraie dynamique »

dynamique derrière ce projet. » toyenne pour sonder les habi- l'étape supérieure : la préem-

## Un contentieux au XVIII<sup>e</sup> siècle entre le Seigneur et la Communauté

Nous avons retrouvé le Mémoire d'un avocat sur l'arrêt de partage intervenu dans la Chambre des Eaux et Forêts du Parlement d'Aix concernant un contentieux entre le Seigneur de Tourrettes, Messire Joseph-César de Villeneuve<sup>1</sup>, et la Communauté de Tourrettes représentée par ses consuls. Il porte sur le règlement à appliquer pour les herbages et les pâturages du territoire de Tourrettes et du Caire où les habitants ont « *droit de dépaître* ».

La vie des habitants au XVIII<sup>e</sup> siècle est difficile et comme le Seigneur cherche en permanence à tirer parti au maximum de ses biens et de ceux de la commune, de nombreux procès l'opposent aux villageois. Nicole Andrisi dans son livre « *Tourrettes-sur-Loup en son pays* » décrit ce procès à partir du mémoire daté de janvier 1740 de l'avocat de la Communauté. Le document retrouvé nous donne l'argumentation de la partie adverse.

Le contentieux porte sur le fait que le Seigneur de Tourrettes, qui a déjà un nombre important de troupeaux, « *Le sieur de Tourrettes tient actuellement dans sa terre plus de 72 trenteniers<sup>2</sup> de menu bétail<sup>3</sup> et tient en outre 40 bêtes de labour* », veut introduire des troupeaux étrangers (rapport financier). La communauté lui propose de n'accepter que les deux trenteniers du berger et celui des megeries<sup>4</sup> (il s'agit sans doute de troupeaux appartenant à des propriétaires tourrettans) mais alors les pâturages concernés lui reviennent à titre de nouveau bail sous une redevance de cinq florins.

Il lui est reproché de vouloir tout s'accaparer « *Le sieur de Tourrettes veut bien partager, mais les portions une fois faites, il veut tout avoir, tout doit lui appartenir, en un mot il veut faire le partage du lion de la fable* ».

La population s'en plaint, l'avocat Fouques écrit dans sa conclusion « *Les habitants gémissent de ne pouvoir cultiver leurs terres faute de pouvoir nourrir leur bétail et de se voir ravager le peu qu'il leur reste sans pouvoir l'empêcher même avec le secours de la Justice comme si elle n'était pas pour les faibles contre les forts* ».

De tels propos un peu moins de cinquante ans avant la révolution sont la traduction du sentiment fort de l'injustice qui règne et du fossé qui se creuse entre les nobles et le peuple.

Les tourrettans cherchent à réfuter les tentatives du Seigneur pour rendre inutile le règlement « *pro modo jugerum*<sup>5</sup> » relatif aux herbages et pâturages des terroirs de Tourrettes et du Caire.

L'avocat Philip de Joseph-César de Villeneuve commence son Mémoire en expliquant que ce procès procède de ce que « *les Administrateurs de la Communauté de Tourrettes entraînés par l'habitude, & par le plaisir séduisant d'intenter des procès à leur Seigneur* ».

Il y cite des actes de 1433, 1455 et 1520 qui écrit-il confirment bien que le Seigneur de Tourrettes n'a aucunement cédé des droits aux habitants et surtout pas une partie du droit de propriété (hélas comme beaucoup d'archives communales ces documents ont disparu<sup>6</sup>).

Il conclut sa contribution assez optimiste sur l'issue du procès « *Le Sieur de Villeneuve ne croit pas que l'événement de ce procès puisse être douteux pour lui.*

*Il réunit en sa faveur le droit commun, les titres, & l'aveu même de la Communauté* ».

<sup>1</sup> Seigneur de Tourrettes de 1707 à 1752. Il fut haï par les habitants tout comme son petit-fils Joseph César II qui sera assassiné à la révolution.

<sup>2</sup> Unité de trentaine pour compter le bétail.

<sup>3</sup> Cela représente environ près de 2200 têtes. Le pastoralisme était très important à l'époque.

<sup>4</sup> La megerie est un bail à cheptel, un troupeau est en prêt pour une durée déterminée, pas d'investissement pour le preneur et rente pour le propriétaire.

<sup>5</sup> Ce qui signifie : au sujet de la valeur de l'arpent. L'arpent était une unité de surface agraire de 3419 à 3443 m<sup>2</sup> suivant les pays. Il s'exprime en toises ou perches au carrées. Un hectare représente 2,925 arpents

<sup>6</sup> Dans le document rédigé par l'adjointe du Directeur des Archives Départementales, lors du dépôt du fonds des archives communales de la période pré-révolutionnaire en décembre 2009, il est stipulé « le fonds, très lacunaire, constitue les rares vestiges d'archives communales. En 1949, des recherches n'ont permis de retrouver que certaines délibérations de l'Ancien Régime, non celles du XIX<sup>e</sup> à 1945. Les dates extrêmes du fonds vont de 1572 à 1936 (les cotes sont dans la série E/131).



De l'Imprimerie de RENÉ ADIBERT Imprimeur du Roy.

# MEMOIRE

*SUR L'ARREST DE PARTAGE  
intervenu dans la Chambre des Eaux & Forêts, entre  
le Seigneur & la Communauté de Tourrettes.*

POUR MESSIRE JOSEPH-CESAR DE  
Villeneuve, Chevalier, Seigneur de Tourrettes, le  
Caire, Malvans, Saint Janner, le Canadel, &  
autres Lieux.

C O N T R E

*Les Consuls & Communauté de Tourrettes.*

**L**ES Administrateurs de la Communauté de  
Tourrettes entraînés par l'habitude, & par  
le plaisir séduisant d'intenter des procès à  
leur Seigneur, lui en suscitèrent un nouveau, qui  
avoit pour objet un reglement *pro modo jugerum*,  
des herbages & pâturages du terroir de Tourrettes  
& du Quartier du Caire où les habitans ont droit de  
dépaître.

Le sieur de Villeneuve étoit bien éloigné de sou-  
tenir qu'il n'y avoit pas lieu de procéder à ce re-

A

Première page du mémoire

Le 15 juillet 1740, le Parlement d'Aix tenant la Chambre des Eaux et Forêts ordonne le rapport des herbages et pâturages des fonds de terres non défensables<sup>7</sup> du terroir de Tourrettes, quartier du Caire.

La procédure va se poursuivre jusqu'en 1744, dans un prochain numéro nous rapporterons comment s'est achevé ce contentieux.

*Damien Bagaria.*

<sup>7</sup> Défensable se dit d'une parcelle dont les arbres sont assez grands pour que le bétail puisse y pâturer sans compromettre leur croissance.

avoit été déséparée aux Habitans par le Seigneur, qui ne s'étoit réservé que la faculté de dépaître. Et sur ce fondement M. de Collobrieres obtint le 17. Juin 1727. au Rapport de M. de Peynier un Jugement de la Chambre des Requêtes qui lui adjugea les places vacantes, & qui fut acquiescé.

Quel doute peut-il donc y avoir en ce procès, où l'on voit si clairement que le Seigneur a toujours été le Propriétaire des paturages? Sur quel fondement adjugeroit-on la moitié des places vacantes à la Communauté? Il n'y a absolument aucun titre qui lui ait fait part de cette Propriété, pourquoi donc lui communiquer les avantages qui y sont attachés?

L'on trouve sur la fin du Mémoire de la Communauté bien des inutilités sur l'article des dépens. Que sert en effet de discuter tous les differens chefs de demande sur lesquels l'Arrêt est intervenu, pour en conclure que la Communauté devoit avoir des dépens contre le Seigneur. Prétend-t-elle donc encore faire prononcer sur cette adjudication de dépens? Cette prononciation est arrêtée.

Le Sieur de Villeneuve ne croit pas que l'événement de ce procez puisse être douteux pour lui. Il réunit en sa faveur le droit commun, les titres, l'usage, & l'aveu même de la Communauté.

PHILIP Avocat.

BARREME Proc.

*Monsieur le Conseiller DUPUY Rapporteur.*

*Monsieur le Conseiller DE CORIOLIS Compartiteur.*

## Un Camp scout pendant le «pont» du 15 août 1944 au Caire et à Courmettes.

Le récit qui suit est tiré d'un texte écrit à deux mains par Robert Dalmasso et Joseph Lämmli.

Il nous a été donné par Renaud Lämmli qui l'a retrouvé en rangeant des papiers de son père. Avec son accord et celui du fils de Robert Dalmasso nous publions cet extrait dont l'action se déroule au Caire et à Courmettes.

**Robert Dalmasso** naît à Nice le 15 septembre 1927. Pendant la guerre il découvrira les Scouts au Clan Notre-Dame, équipe Huntzinger, qu'il quittera pour cause de réorganisation quand celle-ci deviendra, en novembre 1944, l'équipe Jean Fiat-Moreau dirigée par Jo Lämmli.

On doit à Robert, pour cette période de fin de guerre, une série de compte-rendus entre le camp du 15 août 1944 à Turrettes sur Loup et la fin août. Ensuite c'est Jo Lämmli qui prend le relais jusqu'en novembre de la même année.

Il rejoindra aussi l'Entr'aide Française à partir d'octobre 1944 et participera ainsi au ravitaillement des niçois en cette période troublée.

Comme beaucoup de jeunes niçois de sa génération, le scoutisme a amené Robert à pratiquer la montagne, à travers le Groupe Saint Bernard, une émanation mixte des mouvements scouts. Il écuma ainsi la plupart des grands sommets de notre belle région. Il en résultera plusieurs mariages, ce qui était sans doute un des buts plus ou moins avoués de cet organisme !

Il sera ensuite élève de l'École des Arts Décoratifs de Nice (rue Tonduti de l'Escarène), puis celle de Paris, ville où il s'établira ensuite.

Il enseignera le dessin dans différents collèges parisiens (collège Jacques Prévert, rue du Pont de Lodi, collège professionnel Maximilien Vox, rue Madame...).

Au fil des ans il ouvrira son enseignement au dessin de lettres (fontes), la calligraphie et le plus classique dessin d'anatomie.

En parallèle il créera de nombreuses œuvres dans son atelier personnel, rue Antoine Bourdelle à Paris, rendez-vous incontournable de toute une bande de copains comme l'a si bien chanté Brassens !

Robert nous a quittés le 19 mars 2010, après une vie pleine de fantaisie...

**Joseph Lämmli**, Jo pour les intimes, est né en 1926. Sa mère était issue d'une très vieille famille niçoise (Figasso), mais son père était Suisse Alémanique pur jus. Malheureusement Jo a 7 ans quand son père décède, des suites d'un accident de moto au Col Bayard en revenant de Suisse. C'est une catastrophe pour toute la famille, mais particulièrement pour mon père. C'est donc à Nice (Saint Barthélémy) que sa mère, sa grand-mère, son grand-père et ses arrière-grands-pères qui se chargeront de son éducation.

Parce qu'il semble doué, un professeur prend Jo sous sa responsabilité, convainc ma grand-mère, et il se lance à corps perdu dans les études.

Puis arrive la guerre, la vie n'est pas simple. Un des arrière-grands-pères (Joseph Figasso) prend une propriété à Turrettes, aux Valettes. Il y a une source, il peut cultiver quelques légumes et sans doute élever des lapins, de quoi assurer de meilleures conditions alimentaires à la famille.

Jo est maintenant entré au Lycée de Garçons de Nice (aujourd'hui Massena), où il aura comme professeur, entre autres, Charles Ehrmann. Vers 1942, il découvre le scoutisme ; en toute logique suit l'engagement à la Défense Passive, puis au Secours National quand cet organisme devient l'Entr'aide Française.

L'emploi du temps devait être bien rempli, entre les missions de recherche des victimes lors des bombardements, l'approvisionnement pour les plus démunis, les sorties scouts et les études ! En août 1944, Jo, qui écrit une série de compte-rendus pour son Clan Scout, se présente comme « détaché » dans une ferme (Aicardi) à Villeneuve-Loubet. Il y assistera au franchissement des casemates allemandes par les américains venant d'Antibes, et qui lui confieront, ainsi qu'à quelques autres garçons, une mitrailleuse positionnée au bord de la RN7, dont il dit « qu'elle aurait été bien dérisoire (...) s'il y avait eu une contre-attaque ! »

En novembre 1944, Jo et quelques camarades Scouts répondent à un appel de la Croix-Rouge, cherchant des volontaires pour rapatrier les prisonniers de guerre français. Le départ est prévu pour la fin mai 1945.

Il restera en Allemagne jusque vers février 1946, après avoir eu un très grave accident de moto.

En octobre 1945 il bénéficiera de classes spéciales au lycée Janson de Sully (Paris) pour faire Maths Sup. / Maths Spé., puis l'École Centrale.

Juste avant de valider son diplôme, il se mariera à Nice avec Marie-Magdeleine Billaud, fille de Laure Garro, ma grand-mère, Tourrettanne de souche. Une boucle se noue encore avec Tourrettes !

Après avoir travaillé en Suisse, il rejoint en 1961 IBM France où il gravira les échelons jusqu'à finir Directeur des Services Internationaux.

En 1981, IBM lui propose une pré-retraite, qu'il accepte. Et là, les copains Scouts refont surface : son ancien chef Lucien Richard est en train de structurer une association de tutelle pour les inadaptés (ATIAM) et cherche des bénévoles. Jo rempile aussitôt, et pendant plus de vingt ans, le Scout, le Chrétien, l'Être Humain sensible, tout simplement, se démènera pour apporter son aide, parfois jusqu'aux ministères, avec comme grande idée de créer des « Maisons de Vie » pour les personnes exclues, pour une raison ou une autre, du système. D'après lui, de telles structures font cruellement défaut en France. Et il est à craindre que ce soit toujours le cas en 2021...

Dans ses dernières années, Jo viendra de plus en plus souvent à Tourrettes, retrouver son fils et ses petits-enfants dans la grande maison des Coustasses et s'y ressourcer. Il décèdera en 2010.



Joseph Lämmli

## Le récit, journal de bord :

### Samedi 12 (août) :

19h45 – Pharmacie Lanfranchi : départ pour le camp de trois jours du « pont » du 15 août. Yvon<sup>1</sup>, Jacques, Robert<sup>2</sup>. Vélos chargés à bloc. Bonne humeur. Ravitaillement : 10 kg de pommes de terre que Marc a déjà chez lui à Tourrettes, 1 kg 800 de haricots secs, 1 kg de lentilles, 180 gr d'huile, boîte de confiture.

Jusqu'au pont du Var (plutôt la passerelle) pas d'histoire. On amène les sacs puis on part.

20h40 – Crevasion de Jacques juste avant Villeneuve-Loubet.

21h05 – Départ. Route dure jusqu'à Vence où nous arrivons à la nuit tombée ; il est 22 h. Rafraîchissement à la fontaine. Départ sur Tourrettes<sup>3</sup>. Il (fait) nuit noire d'encre. Lueur d'un large incendie au loin sur la côte.



<sup>1</sup> Yvon Steuer très certainement.

<sup>2</sup> Robert Dalmasso, auteur du texte et des illustrations.

<sup>3</sup> Tourrettes sur Loup selon la suite du texte.

22h40 – Enfin on y est. Marc nous attendait déjà inquiet. Rapidement on pose les vélos et on part dresser la tente sur le lieu choisi par Marc<sup>4</sup>. Autant qu'on peut distinguer nous sommes sous un pommier dans un pré ; lieu idéal ; nombreuses étoiles ; ronronnement d'avions ; hurlements de chiens... Rapide repas, prière, puis au « lit ». Pour Robert c'est sa première nuit passée sous la tente. Tout va bien.



**Dimanche 13** : 7h00 – Lever. Hébertisme<sup>5</sup>. Décrassage. Toilette. Préparatifs pour le départ. 8h15 – Messe. Prône du curé pour les premiers communiant. Communion (Marc et Robert). Déjeuner (café au lait !?!).

Départ. Route montante, caillouteuse, soleil de plomb : mais malgré tout on avance. Rencontre avec un yougoslave très sympathique nommé Edmond. On cause un peu puis on repart et vers 10h30 arrivée à la ferme du Caire ainsi nommée comme ayant appartenu au grand Masséna. Douche glacée à l'ombre des marronniers. Préparation du repas. Salade. Soupe. Lentilles croquantes. Confiture.

Sieste à l'ombre des marronniers.

17h00 – Préparation du souper. Visite pour l'emplacement de la tente : sous un arbre gigantesque, l'orme de Masséna ! Croquis rapides pris par Robert.

20h00 – Souper : soupe aux haricots avec choux et patates. Lentilles croquantes. Confiture.

Vaisselle. Courte veillée. Coucher 22 h.



<sup>4</sup> Marc Lanfranchi.

<sup>5</sup> Selon Wikipedia, l'hébertisme est une philosophie de vie développée par Georges Hébert à partir des années 1910. Il comprend six volets :

1. Un entraînement complet par la Méthode Naturelle
2. Un apprentissage des métiers manuels courants
3. Une culture mentale et morale
4. Une culture intellectuelle
5. Une culture esthétique
6. Une initiative naturiste

9<sup>e</sup> bulletin d'information : dans la nuit un conflit s'engage entre les troupes régulières des haricots (des drôles de durs) et celles des lentilles (lesquelles ne se laissent pas croquer sans rouspétance). Comme les lentilles opposent une résistance farouche aux attaques des haricots, ces derniers décident d'anéantir leurs courageux adversaires en employant les gaz. D'autre part les « mousticos » attaquent sans répit par des « piquets<sup>6</sup> » impressionnants la face pourtant protégée des quatre « boys scout »

Résumé des nouvelles : conflit agité et nauséabond entre les haricots et les lentilles. Les moustiques attaquent en formations serrées.

**Lundi 14** : 7h00 – Réveil. Hébertisme. Décrassage. Café douteux où surnagent des moustiques victimes de leur curiosité, accompagné (le café parbleu) de confiture. Inspection sévère. Marc nous enquiquine avec sa Loi et les Principes et tout le tremblement. Il est pire qu'un capiston ; d'ailleurs il écorce (non il est Corse) tout s'explique ! Photos (que nous n'avons pas encore eu le plaisir d'apercevoir). Départ. « Route montante, cailloutante, malaisée... » Lafont-Taine réunis. On aperçoit un beau renard qui fuit à 50 m de nous ! Ah ! Si on avait un fusil ! Robert nous rassure : « après la guerre ?... » Traces de sanglier (B.P. serait vraiment dans son bain). Hutte supposée ligurienne. Marche harassante sur une pente très prononcée.



<sup>6</sup> Il me semble qu'on devrait lire « piqués », cette graphie est-elle voulue ?

Rencontre d'un(e) maison, sur le flanc des Courmettes ayant appartenu à un groupe de maquisards puis brûlée par les boches. Découverte d'un cylindre de carton avec sangle pour ravitaillement par parachute. Caisse de munition vide. Balle allemande et talon de fer idem. Marc ne tient pas à s'attarder sur de tels lieux. Chacun ayant laissé dans ces ruines un souvenir à sa façon on repart. Arrivée aux Courmettes. Préparatifs pour le repas, c.a.d patates avec oeufs, pâtes, confiture.

13h00 – On dîne. Pendant les préparatifs du repas Marc et Yvon étaient allés à la ferme des Courmettes occupée par les F.F.E avec un mot de recommandation qui fit tout juste l'effet d'un Rigolo<sup>7</sup> sur une jambe de bois.

Après le repas Robert prépare un moka au jus de chaussettes qui valait bien celui du matin. Petit roupillon. Mais de nombreux avions (de la R.A.F ceux-là) nous éveillent par leurs incessants va-et-vient. Qu'est-ce à dire ?

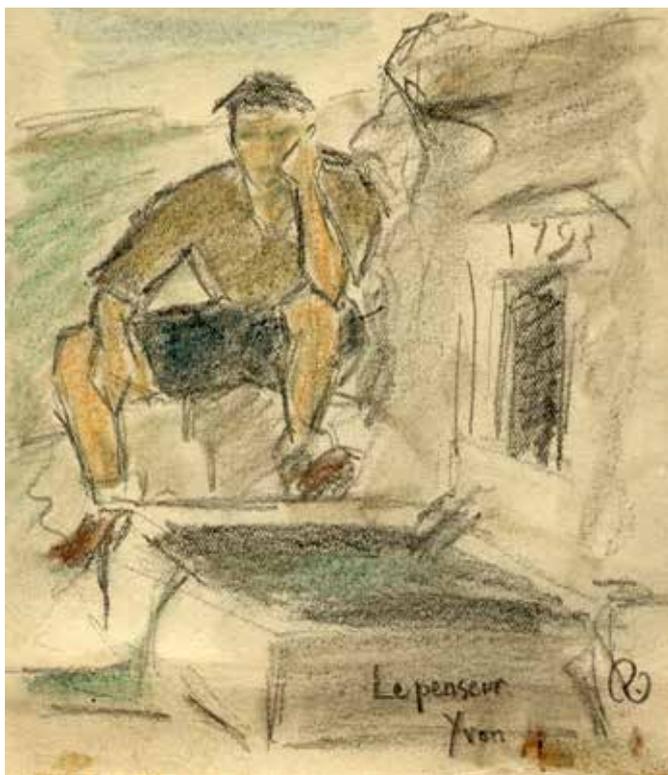
16h00 – N????<sup>8</sup> part ; il doit rejoindre Nice avant le soir. Préparatifs du repas : haricots et lentilles (encore et toujours). On déniche un coin superbe pour monter la « toile de tente » comme le dit si bien Robert : c'est un coin idéal, un promontoire duquel on embrasse toute la vue qui s'étend de l'Estérel aux Alpes italiennes ; dommage que le temps soit bouché.



19h30 – Repas. Ô bienheureuse surprise ! Les haricots sont cuits et bien cuits. À part les lentilles toujours récalcitrantes tout va bien, même la confiture. Pour la digestion Marc (Gorille Caustique) à qui Robert a lancé un défi grimpe sur un chêne. Après quelques gorilleries (pourquoi pas ?) l'émule du Sire de Joinville trouve du gui ; inutile d'ajouter qu'il descendit de l'arbre tout guilleret de sa trouvaille.

On monte la tente sur notre Eden. Courte veillée, puis on s'évertue à chercher le sommeil parmi les moustiques et les avions. (Cette gent ailée tout de même !).

**Mardi 15** : après une nuit assez mouvementée, ronronnement incessant de l'aviation, détonations sourdes, bruits de sirènes dans le lointain, fusées dans la nuit d'encre, feux de signalisation sur les collines, rumeur vague, indéfinissable, nous mettons le nez à la portière. Spectacle magnifique que cette côte s'étalant dans le brouillard matinal, ces dos voûtés des collines émergeant d'une brume de coton. On plie la tente en vitesse et on part à Tourrettes-sur-Loup où nous arrivons 45 minutes plus tard. La nouvelle est confirmée : ILS ONT ENFIN DÉBARQUÉ ! Messe. Communion.



<sup>7</sup> En fait Rigollot, qui est une marque de sinapisme toujours en vente.

<sup>8</sup> La première lettre est identique au « N » de Nice. On lit peut-être Noret, était-ce le patronyme de Jacques ?

# Marie-Louise Isnard

Alain Sunyol dans un ouvrage intitulé « *Citoyenne Isnard* » raconte la relation sentimentale entre mon aïeule Marie-Louise (dite Marlise) et le dernier Marquis de Villeneuve-Tourrettes, César de Villeneuve.

Marlise était née au sein d'une très ancienne famille du domaine des Courmettes,.

Mon arrière-grand-père Jacques a été berger aux Courmettes jusqu'à la guerre de 1914<sup>1</sup>.

L'abbé Marius membre du bas clergé sous l'ancien régime, un saint homme, était aussi un peu entremetteur, puisqu'il proposa à mon ancêtre Honoré de placer l'une de ses filles comme chambrière chez le marquis de Villeneuve-Tourrettes, sachant sans doute par avance le sort qui lui serait réservé. Les Villeneuve-Tourrettes, en plus de leurs nombreuses dépendances, possédaient également un petit domaine de 4 hectares situé au bout de la route des Virettes à proximité du vallon Notre-Dame, qui matérialise encore la limite entre Tourrettes et Vence. C'est en ce lieu que se situait la résidence d'été des seigneurs de Villeneuve.

Alors que j'étais âgé de quatre ou cinq ans et que je me rendais à pied avec ma grand-mère vers notre campagne des Virettes, elle me racontait de vieilles histoires de famille :

Je me souviens qu'un jour elle m'avait confié :

« Tu vois mon petit c'est ici dans notre bastide que le seigneur de Villeneuve venait souvent l'été se reposer. Tu sais c'était avant la révolution et Honoré<sup>2</sup> disait qu'à cette époque le seigneur n'était pas bien riche. On lui vendait des moutons ou des quartiers de bœuf élevés aux Courmettes. À la fin du mois le seigneur ne pouvait pas payer, alors il disait à Honoré « Je vais te donner un meuble pour te dédommager ».

Tu vois mon petit la commode qui est au grenier sur la place<sup>3</sup> c'est une commode qui appartenait au seigneur<sup>4</sup> »



Les Villeneuve-Tourrettes avaient fait construire ce manoir aux Virettes sur une ancienne commanderie des Templiers.

Aux Virettes la colline tourne, plus exactement elle vire, et les Templiers qui possédaient une commanderie à Tourrettes au dessus des Quenières et une autre au château Saint-Martin à Vence ne pouvaient pas correspondre directement par signaux lumineux entre Tourrettes et Vence. Ils avaient été obligés d'établir un relais avec un feu intermédiaire aux Virettes.

Bien évidemment ma grand-mère, femme pudique et fort pieuse, qui était sans doute au courant de la relation sentimentale entre César de Villeneuve et son ancêtre ne m'en a jamais parlé.

Ma grand-mère s'était mariée très jeune à la fin de la guerre de 14-18 avec mon grand-père plus âgé qu'elle de 12 ans. À l'époque les jeunes filles devaient demander à leur père l'autorisation de se marier, ce qu'elle fit en patois, seule langue que mon arrière grand père pratiquait. Le prétendant étant tout de même propriétaire avec mon grand-oncle d'un troupeau de moutons de 1200 têtes aux Courmettes, mon arrière-grand-père avait répondu à sa fille : « *Se ti piace, pren lou tr<sup>5</sup>* ».

Alain Sunyol a terminé l'histoire de Marlise et de César après la fuite de ce dernier à Vintimille. Je ne résiste pas au plaisir de vous conter la suite : ce que ne révèle pas Alain c'est que Marlise à son retour de Vintimille était enceinte des œuvres du marquis.

Quelques mois plus tard naquit aux Courmettes un jeune bambin que l'on prénomma Louis en l'honneur de son oncle parti dans l'armée peu de temps avant.

Plusieurs années plus tard, pendant la Restauration, le notaire de Vence Maître Hugues reçut un testament signé par le marquis César de Villeneuve-Tourrettes léguant la totalité de sa résidence d'été des Virettes à son fils naturel Louis.

C'est ainsi que la propriété des Virettes entra dans notre famille.

Avant la guerre de 1914, par une donation-partage entre mon arrière-grand-mère Véronique et son frère Justinien, la propriété des Virettes fut partagée en deux parties égales.

<sup>1</sup> Voir SHT N° 21 du mois d'août 2019

<sup>2</sup> Sans doute l'arrière-grand-père de ma grand-mère ou son trisaïeul

<sup>3</sup> Nous habitons place de la Libération

<sup>4</sup> Ma grand-mère ne disait pas « marquis », elle disait « seigneur.

<sup>5</sup> « *s'il te plaît prends-le toi* »

Le manoir se trouvant en son centre fut également partagé, la partie est revenant à mon arrière-grand-mère et la partie ouest à Justinien, marchand d'huile, grand-père de mes cousins.

La propriété de mes cousins fut vendue à un promoteur en 1980 et, une fois rénovée, revendue à un industriel hollandais.

Au décès de ce dernier, des anglais ont acheté l'ensemble du domaine qu'ils ont rénové.

Je suis actuellement le seul descendant connu et vivant du dernier marquis de Villeneuve Tourrettes et j'occupe encore à ce jour une partie de sa résidence d'été.

Si par hasard vous me croisez dans le village et si vous me faites une révérence, je ne manquerai pas de vous donner un sol.

*Gus (Jacques Joseph)*

PS : Cette histoire est entièrement vraie puisque je l'ai inventée de toute pièce.

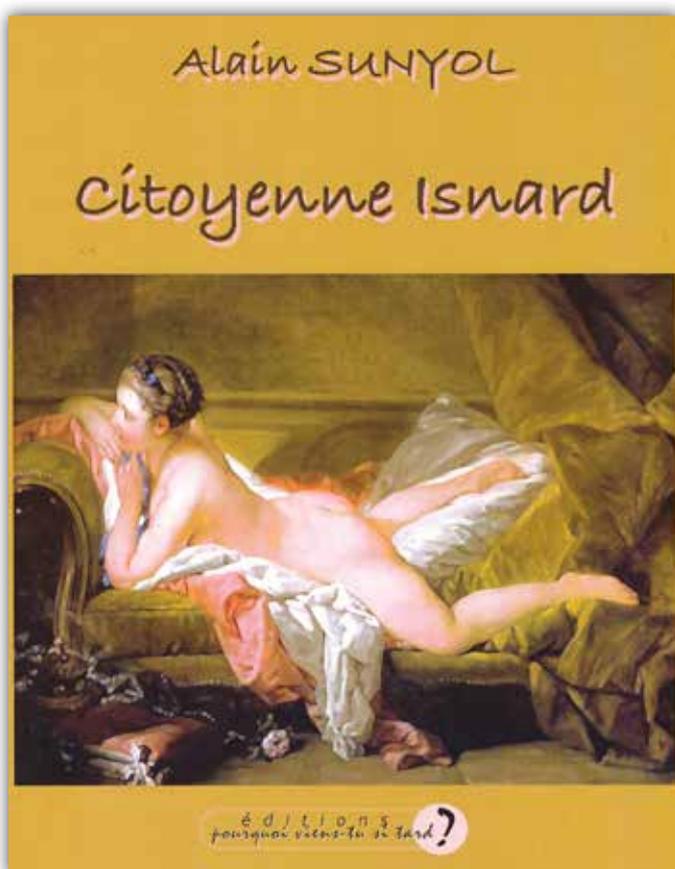
Bien plus tard, Marlise, redevenue jeune chambrière brossa les vêtements du marquis, décrota et fit reluire ses bottes, et, pendant que le marquis se rasait, redonna aux draps un aspect convenable. Après un bisou rapide à son amant, Marlise descendit aux cuisines. Mme Colette l'envoya avec Honorine acheter des légumes et des fruits aux paysans qui avaient monté leurs tréteaux sur la Barbacane, l'esplanade surélevée sur un coté du Plan, où se tenait tous les jours le marché local. Marlise profita de ce moment pour questionner Honorine sur les fêtes du château du Caïre

« Les De Villeneuve invitent au château en été ou au début d'automne, car le Caïre est en altitude et il y a souvent de la neige fin novembre. Notre marquis y invite des gens de la bonne société ; petite noblesse, artistes, curés ou du même genre, intellectuels à la mode, plus une ou deux catins pour l'ambiance. La marquise y brille par ses réflexions stupides qui sont discrètement raillées par tout le monde. Son chanoine boit, mange, essaie de baiser sans retenue. Nous, les domestiques, servons à table vêtues selon le thème de la soirée ; les curés ont le droit de regarder, mais pas de toucher. De Orestis s'en fout lui, il envoie les mains ; il sait que peu de femmes oseront faire du scandale. »

Les deux jeunes femmes trouvèrent deux bottes de blettes toutes fraîches idéales pour faire une tourte délicieuse, salée ou sucrée avec des pignons et des raisins secs ; trois livres de fraises, et des pêches du pays, mûres et juteuses à souhait. Marlise ne craignait pas de

45

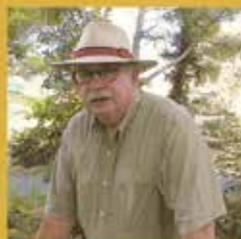
Extraits du livre « *Citoyenne Isnard* » (page 45) dont l'auteur Alain Sunyol nous a quitté le 16 mai 2021.



MARIE-LOUISE ISNARD est une jeune paysanne prise dans la tourmente de la Révolution. Elle deviendra la maîtresse du dernier marquis de Tourrettes.

Ce roman décrit des personnages et des événements imaginaires, mais aussi des personnages et des péripéties historiques.

CITOYENNE ISNARD a pour toile de fond la Révolution française vécue, d'année en année, à Tourrettes-sur-Loup, village provençal.



ALAIN SUNYOL est né à Nice en 1946. Professeur retraité, il est l'auteur de romans historiques et régionaux : « *L'Or de Amen* » et « *Baou des Blancs, Baou des Noirs* ».



ISBN : 978-2-919113-80-4

Peinture couverture :

*Odalisque blonde*, François BOUCHER

# Bibi Andersson : « Mon bonheur à Tourrettes »

La star suédoise, héroïne fétiche de dix films de Bergman, qui a tourné pour Huston, Altman, qui a fait partie du jury du Festival de Cannes a choisi de vivre, le plus anonyme possible, à Tourrettes-sur-Loup

**S**il on est amateur de cinéma, on reconnaît vite le visage qui a enflammé jusqu'au cœur d'Ingmar Bergman. Bibi Andersson apparaît dans toute sa blondeur, sans que le temps l'ait outragée. Elle se pose près de la piscine, sur un canapé jaune. La djellaba bleue lui donne l'allure du drapeau suédois, dont elle a porté les couleurs, au long de soixante-cinq films : « *Qui a dit qu'il fallait rester au premier plan toute sa vie ?* »

Sans l'amitié commune de Liv Ullmann, autre héroïne bergmanienne, on ne serait pas dans la maison de Tourrettes-sur-Loup, à siroter du vin blanc fruits en morceaux, cocktail préféré de Gabriel, mari de Bibi : « *Je n'ai jamais reçu la presse. Je vis mon autre vie. A force, on se lasse de ne plus évoquer que les films de Bergman.* »

Elle a surtout envie, dans un Français très pur, de parler de Tourrettes : « *Je vis ici huit mois de l'année. Regardez. On voit la mer, la montagne. J'aime vos paysages depuis plus de quarante ans. La Suède est si froide.* »

Quand l'amour du Sud l'a pris, elle a cherché en Italie, en Espagne, puis, après la tournée des agences, cette maison de Tourrettes, loin du centre du village, l'a fascinée : « *L'endroit idéal. Nous avons vécu sept ans de travaux. A l'extérieur, nous avons surtout rajouté cet auvent, pour dîner le soir. Je n'ai pas eu de si beaux souvenirs, depuis la ferme des grands-parents, à cent kilomètres de Stockholm, en pleine nature, avec des animaux.* »

## Même école que Greta Garbo

Bergman écrit d'elle dans ses souvenirs : « *C'est une étoile unique.* » Elle l'a aimé : « *Il a ouvert ma sensibilité d'artiste. Nous avons vécu deux ans ensemble. C'était un peu mon père, ma mère. On ne peut pas vivre toute sa vie avec ses parents.* »

On croirait une réplique du maître, à qui elle doit ses débuts dans une publicité pour une marque de savonnette, à 17 ans : « *A l'époque, tout était possible pour des enfants d'origine paysanne. Ma mère me disait : "Tu es vraiment une actrice, Bibi". Elle m'a encouragée. J'ai étudié à l'École royale d'art dramatique, de Stockholm, d'où sont sorties Greta Garbo et Ingrid Bergman. Ma sœur, Gerd, est devenue danseuse à l'opéra.* »

Pour Bergman, elle tourne *Sourires d'une nuit d'été*, en 1955, (« *Un petit rôle. La douceur de la vie face au masque de la mort* »), *Le Septième sceau* (« *Le film qui m'a révélée*

*au monde* »), *Les Fraises sauvages* (« *Je n'oublierai jamais mon partenaire, Victor Sjöström, si éloquent dans ses silences* »), *Au Seuil de la vie* (« *Nous étions heureux du prix de la mise en scène à Cannes, en 1958* »), *Le Visage*, *L'Œil du diable*, *A Propos de toutes ces femmes*, *Persona* (« *Le film sur lequel on m'interroge le plus* »), *Une Passion*, et *Scènes de la vie*

*conjugale* : « *On dit que Bergman est intellectuel, difficile. Il faut aller de l'autre côté de son miroir. Ses œuvres sont lumineuses. On se voit peu. Il continue le théâtre.* »

Les tracas fiscaux ont éloigné Bibi des grisailles suédoises, en 1976. Direction Hollywood. Elle tourne même *Airport 80 Concorde*, film catastrophe : « *Pas mal, mais ma plus belle rencontre est celle avec Steve Mac Queen, dans Ennemi d'un peuple. J'ai apprécié Huston, et Altman, pour qui j'ai joué La Lettre du Kremlin et Quintet* ». Dans le salon, des vidéos de ses films : « *Je n'ose pas les jeter. Je ne les regarde jamais.* »

Gabriel, médecin d'origine chilienne, est son troisième mari : « *Si j'ai un problème de santé, il est là. J'ai été mariée à un metteur en scène. J'ai tenu douze ans. A un politicien. J'ai tenu moins longtemps.* » Gabriel exerce toujours à Stockholm : « *Il a participé de près à la renaissance de la maison. Il a, lui aussi, le coup de foudre pour Tourrettes, et ses habitants.* »

## Près de sa « sœur » Liv Ullmann

On se risque dans le jardin pentu. Bibi est plus fière des deux oliviers que de certains de ses rôles : « *Nous respectons cet arbre sacré. Nous avons aussi fait planter deux figuiers. J'ai l'impression d'avoir toujours vécu dans les lavandes et les mimosas. Je m'occupe beaucoup des fleurs.* » La belle jardinière ne s'est jamais prise pour une star : « *Je suis descendue dans les plus grands hôtels. J'ai mangé dans les plus grands restaurants. Et alors ?* »

Elle évoque Liv Ullmann, qui a choisi Saint-Paul pour faire renaitre une maison ancienne. Elle l'a visitée cet été : « *C'est comme une sœur.* » Elle ne l'envie pas d'avoir été présidente du jury de Cannes 2001 : « *C'est trop agité. J'ai connu le Festival à une époque plus calme. Je suis venue six fois*

*pour des films. J'ai été membre du jury, en 1972, maîtresse de cérémonie, en 1978.* »

Elle a tourné dans la région, *La Rivale*, de Sergio Gobbi, film sans éclat, oublié. Un des choix français qu'on lui a reproché, avec *Le Viol* de Doniol-Valcroze, et *L'Amour en question*, d'André Cayatte : « *Comment savoir ce que va être un film avant d'être terminé ? On tourne parfois parce qu'on a besoin d'argent. C'est la vie.* »

## Un nouveau film à Stockholm

Elle commence, le 1<sup>er</sup> septembre, à Stockholm. Si je n'existais pas : « *Dans ce film, je joue un professeur, face à beaucoup de jeunes acteurs. Vieillir n'empêche pas les rôles passionnants. La quarantaine passée n'est pas un handicap. Je tourne peu. Je choisis. Après plus de cinquante pièces, je ne veux plus faire de théâtre. Trop prenant.* »

Elle a 65 ans, précise que sa fille Jenny, 29 ans, travaille au consulat de Suède, à New York, que « *mère est le plus beau rôle* ». Regrette qu'une grande Andalouse à la voix rauque se soit lancée dans le cinéma (« *Talons Aiguilles, d'Almodovar, notamment* ») sous le nom asexué de Bibi Andersen : « *Ce n'est pas très gentil.* » Répète, encore, qu'elle espère ne jamais quitter Tourrettes.

Dans la cuisine super équipée, Gabriel défait les haricots blancs rapportés du marché (« *Je prépare la soupe best in the world* »), précise qu'on ne fait bien la cuisine qu'en musique (« *Écoutez, ce sont les Noces de Figaro* »), montre des flacons de rosé et rouge régionaux qu'a choisis Bibi, et sourit à son inspiratrice. Si ce n'est pas le bonheur, cela y ressemble.



Par Alain Laville

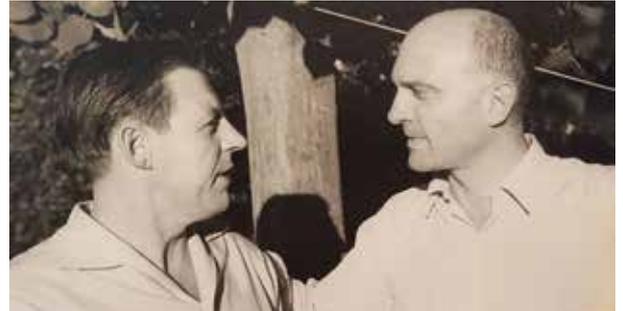


Bibi Anderson aime le bleu, elle l'a aussi choisi pour les volets de sa maison de Tourrettes à laquelle elle a consacré sept ans de travaux : « *Le plus merveilleux a été de passer un premier Noël ici.* »

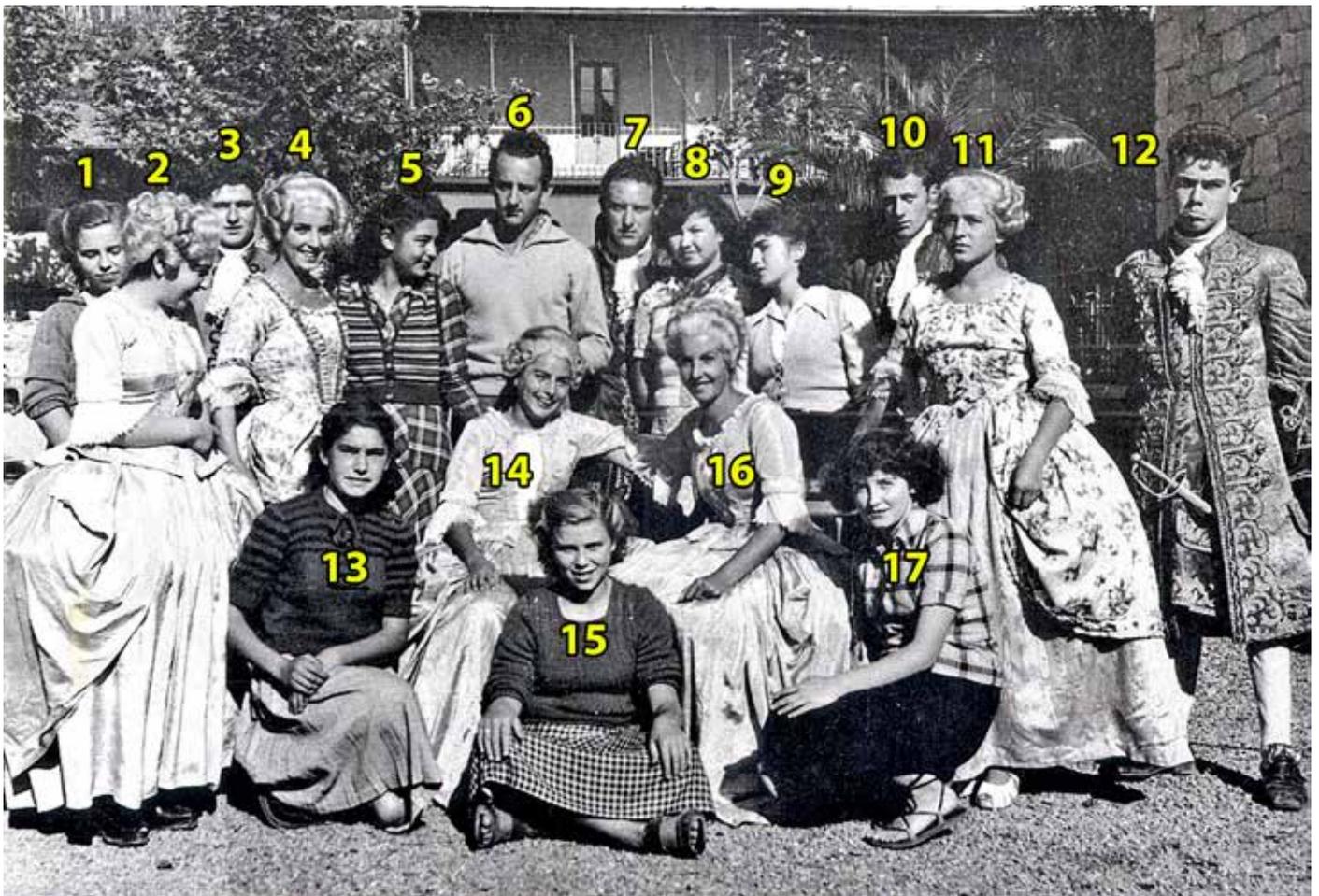
### Addendum N°28

**Roger Dwyre (1913-2005)**, de son vrai nom **Golding Dwyre**, est décédé le 24 mai 2005 et non en 1975. Sa belle-fille Rosanna n'est pas brésilienne mais argentine. Elle habite toujours l'appartement autrefois occupé par les Dwyre près de la tour de l'Horloge.

*Informations gracieusement transmises par Marie-Claire Logel*



À gauche c'est Éric Linton fils de Victor !!



- 1 : Marie-Thérèse Olivier/Brochiero, 2 : Simone Boéti, 3 : Jojo Ventura, 4 : Josette Larèze, 5 : Cécile Briquet,  
 6 : Doudou Donneaud, 7 : André Pellegrino, 8 : Marie-Jeanne Taladoire, 9 : Victoire Musso,  
 10 : Gaby Taladoire et 11 : Marie-Thérèse Taladoire,  
 12 : Jacques Bono, 13 : Anne-Marie Giraudi/Viale, 14 : Catherine Bono, 15 : Baptistine Brochiero,  
 16 : Marie Pellegrino, 17 : Matteuci

*Tous nos remerciements à Ellie Belmont et Marie-Thérèse Taladoire qui, grâce leur excellente mémoire, ont retrouvé les noms des figurants du film « Cet âge est sans pitié ».*

